

**PLUIH ANNONAY RHONE
AGGLO**

**Evaluation
environnementale**

Diagnostic environnemental
et enjeux des Orientations
d'Aménagement et de
Programmation (OAP)

9 novembre 2023



VERDI



| | |
|-----------------------------------|----|
| 01 SAINT-JULIEN DE VOCANCE | 5 |
| 02 SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY | 13 |
| 03 SAVAS | 31 |
| 04 SERRIERES | 34 |
| 05 TALENCIEUX | 38 |
| 06 VANOSC | 41 |
| 07 VERNOSC-LES-ANNONAY | 50 |
| 08 VILLEVOCANCE | 63 |
| 09 VINZIEUX | 75 |

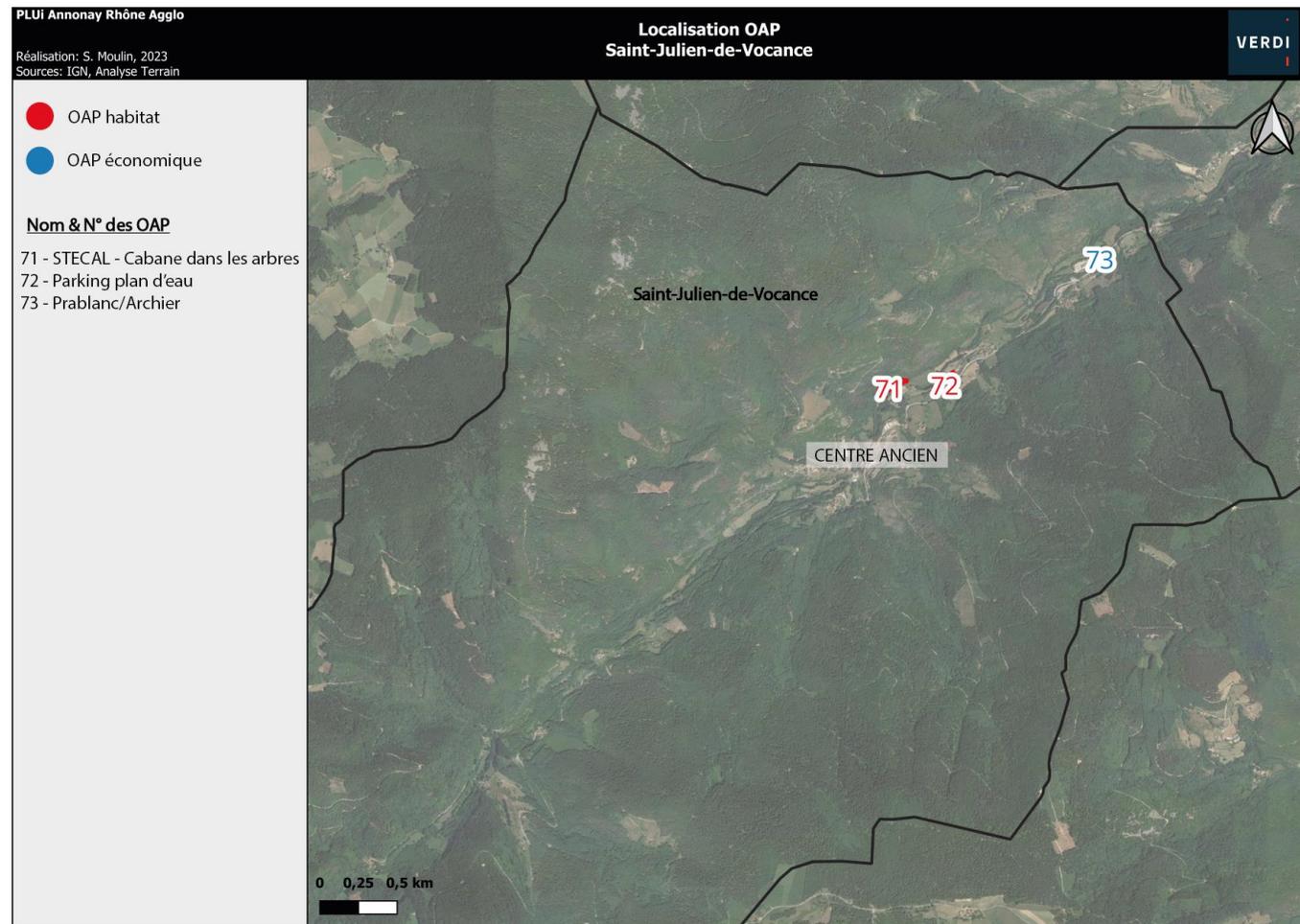


10 VOCANCE 78



01 SAINT-JULIEN DE VOCANCE

1. Localisation des OAP sectorielles



OAP n°71 : STECAL - Cabane dans les arbres

1. Situation



Pont à traverser pour accéder à l'OAP



Est de l'OAP



Localisée au Nord-Est du centre ancien de Saint-Julien de Vocance, cette OAP tourisme est située dans un espace boisé au bord du cours d'eau de la Cance.

Elle est bordée au Sud par la Cance, au Nord, à l'Est et à l'Ouest un espace boisé l'entoure.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le village par la route D121 puis Le Moulin.

L'accès peut se faire par une unique route : Le Moulin. C'est un accès difficile avec un pont étroit à traverser.

L'arrêt de bus le plus proche se situe à l'entrée du centre ancien, à 300 mètres à vol d'oiseau.

Contexte paysager et patrimonial

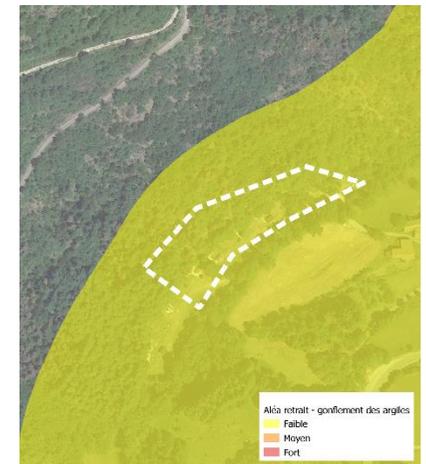
L'OAP est une aire de résidence touristique (« Les cabanes et bulles de Saint-Julien ») dans un espace boisé.

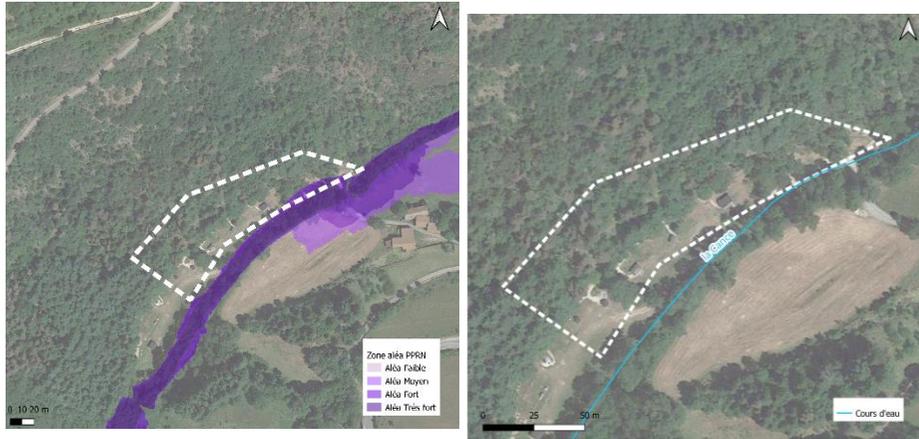
Aucun point paysager et patrimoniale n'impacte l'OAP.

Eau, risques, nuisances et contraintes

L'ensemble du secteur de l'OAP est classé en aléa faible du risque retrait et gonflement des argiles.

Le risque inondation : la limite sud de l'OAP fait partie du risque aléa inondation du PPRN du fait du cours d'eau la Cance qui passe en limite Sud et Sud-Est de l'OAP.





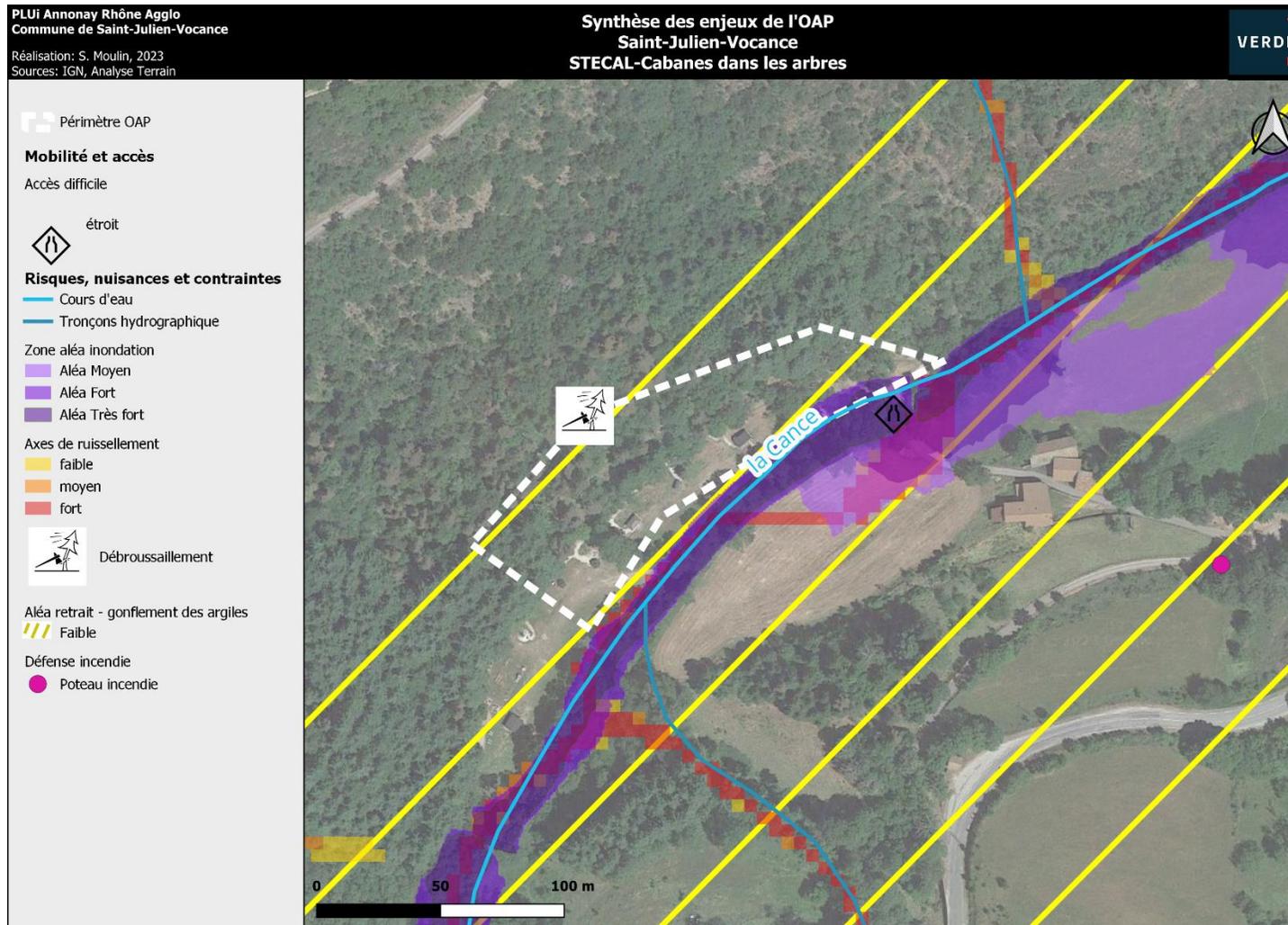
L'OAP est bordée par un espace boisé au Nord, à l'Est et à l'Ouest (débroussaillage à prévoir).

En matière de défense incendie, le poteau incendie le plus proche se situe sur le chemin « Le Moulin » à 140m de l'OAP.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n°72 : Parking plan d'eau

1. Situation



L'OAP depuis la route La Chanal



L'OAP et la route d'accès au Nord : La Chanal



L'OAP depuis la route D121



Localisée au Nord-Est du centre ancien de Saint-Julien de Vocance, cette OAP habitat et tourisme est située entre le cours d'eau de la Cance et la route D121.

Elle est bordée au Sud par la route D121, au Nord par la route La Chanal. A l'Est et à l'Ouest se sont des prairies qui entourent l'OAP.

L'OAP présente un fort dénivelé.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le village par la route D121.

L'accès peut se faire par 2 routes :

- La route D121 au Sud
- La route de La Chanal au Nord

Contexte paysager et patrimonial

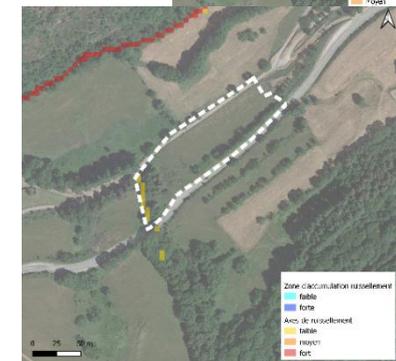
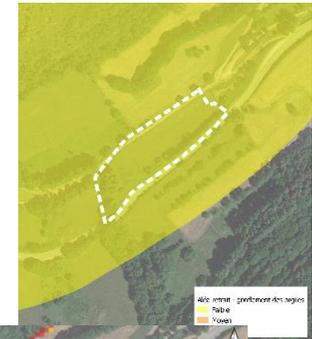
L'OAP est une prairie enherbée.

Aucun point paysager et patrimonial n'impacte l'OAP.

Eau, risques, nuisances et contraintes

L'ensemble du secteur de l'OAP est classé en aléa faible du risque retrait et gonflement des argiles.

Un ruisseau passe le long de la limite Ouest du site et rejoint le cours d'eau de la Cance, situé quelques mètres au Nord. Ce ruisseau est identifié en risque ruissellement. La limite Est du site est en aléa faible.



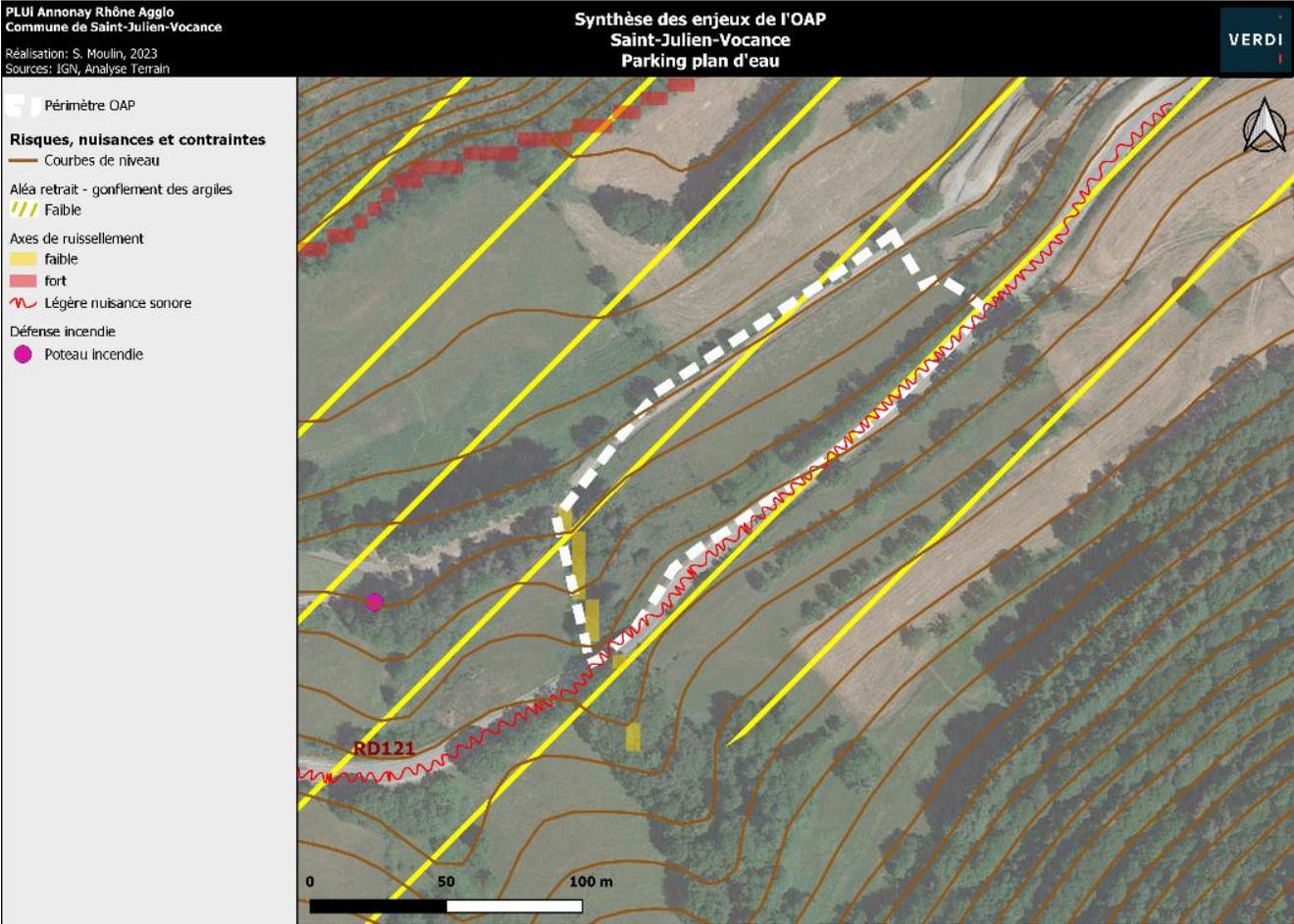
La proximité immédiate avec la route D121 engendre une nuisance sonore.

En matière de défense incendie, un poteau incendie se trouve à proximité de l'OAP, à l'Est de l'OAP sur la route La Chanal.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 73 : Prablanc/Archier

1. Situation



L'OAP depuis l'entrée de la scierie



L'entrée de la scierie dans l'OAP



Dépôt/stockage de matériau et déchet



Localisée au Nord-Est du centre ancien de Saint-Julien de Vocance, cette OAP économique est située limitrophe à la scierie Gefra.

Elle est bordée à l'Est par la scierie Gefra, au Sud par la route D121 et par un linéaire boisé à l'Est et au Nord.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le village par la route D121.

L'accès peut se faire par une seule route : la route D121 qui longe l'OAP au Sud.

Un arrêt de bus se trouve à proximité de l'OAP, au Sud-Ouest à 180m.

Contexte paysager et patrimonial

L'OAP est constituée d'une place goudronnée servant également de stockage de déchets et matériaux. On note également la présence de boisements sur l'OAP.

Aucune composante paysagère et patrimoniale n'impacte l'OAP.

Eau, risques, nuisances et contraintes

Concernant les risques, un risque mouvement de terrain (glissement) est répertorié à proximité immédiate de l'OAP (au Sud-Ouest).



L'ensemble du secteur de l'OAP est classé en aléa faible du risque retrait et gonflement des argiles.

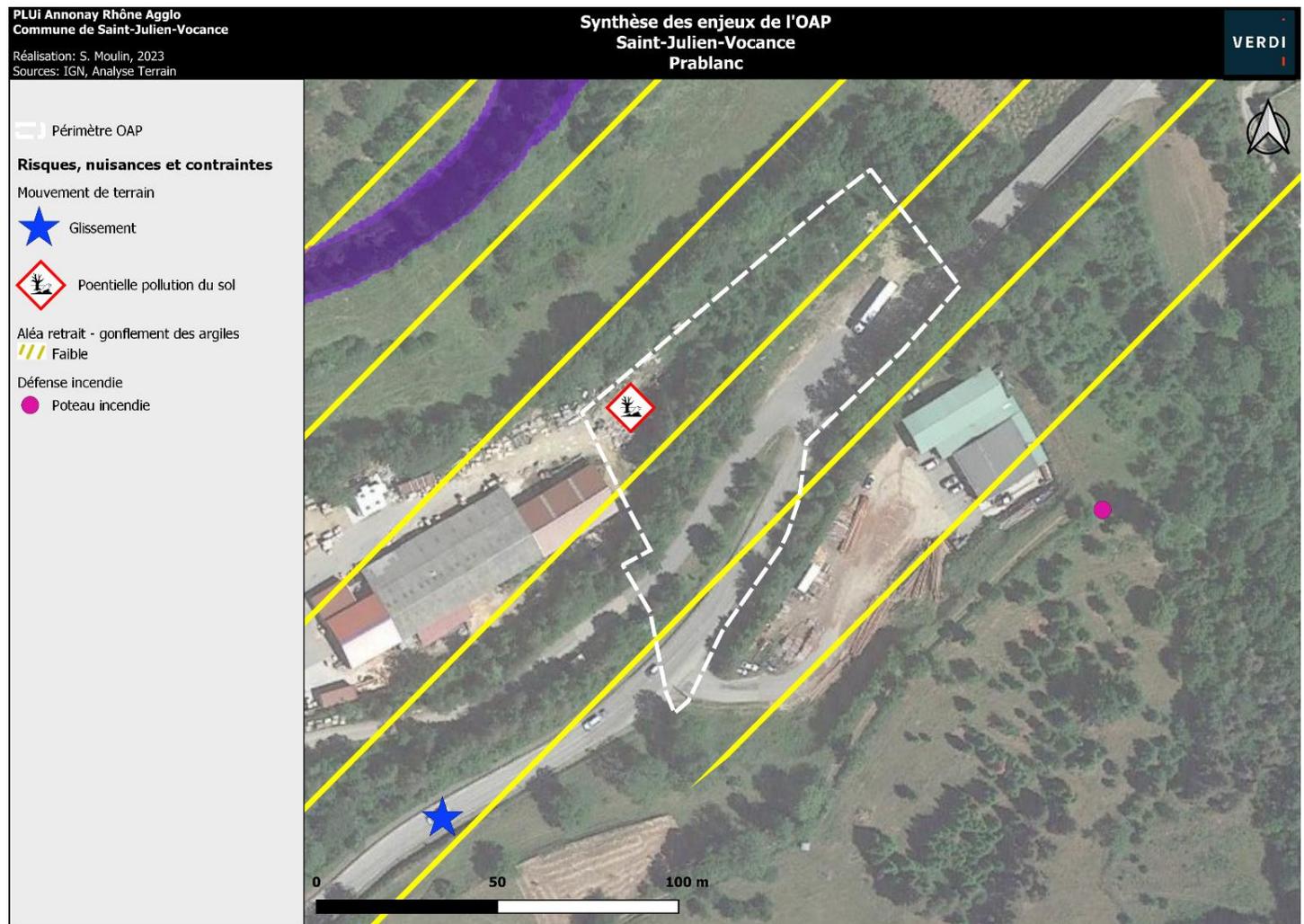
La zone de stockage de matériaux et déchets peut présenter une potentielle pollution des sols.

En matière de défense incendie, on note un poteau incendie à 100 m à vol d'oiseau à l'Est.

Biodiversité

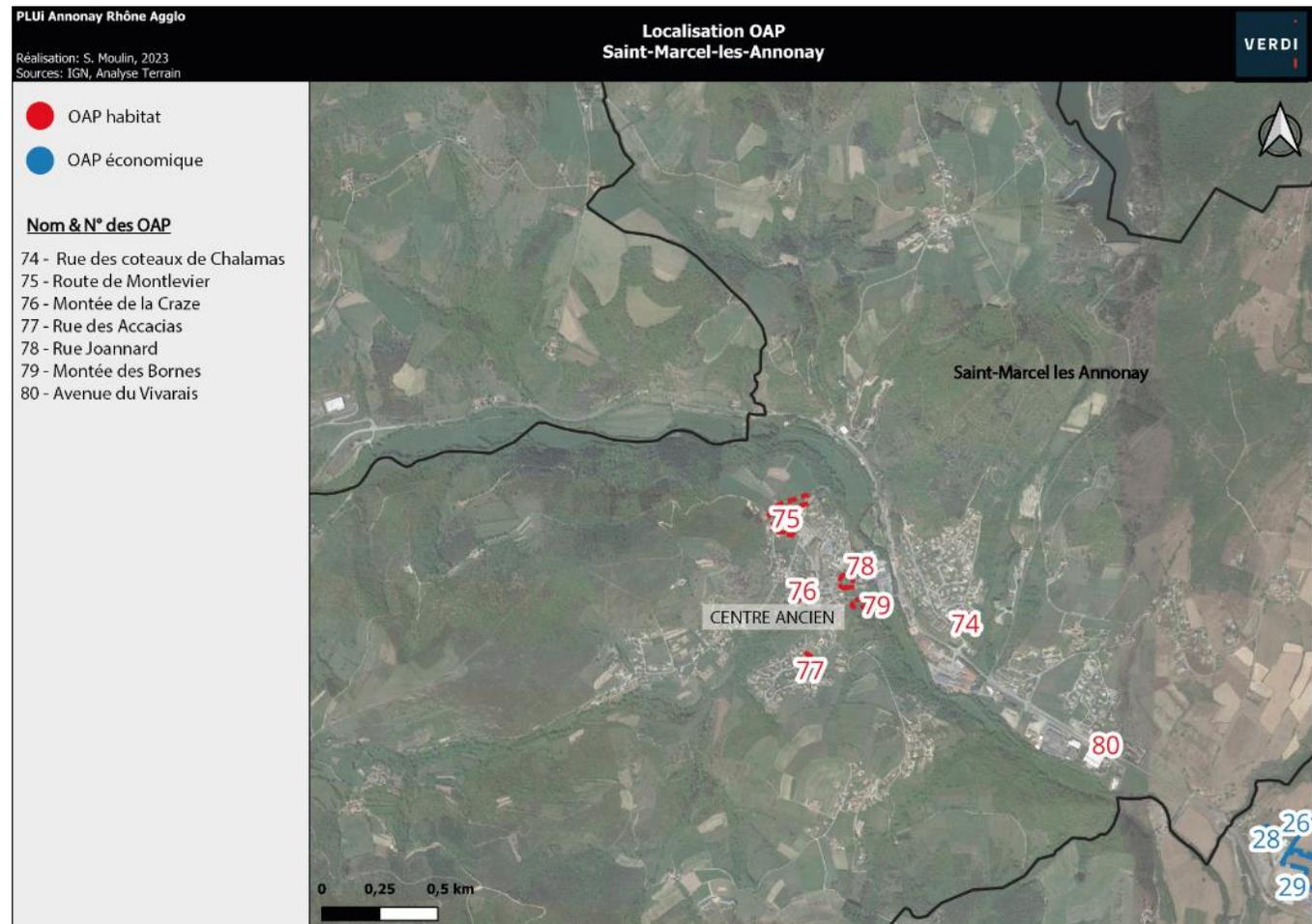
Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



02 SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY

1. Localisation des OAP sectorielles



OAP n°74 : Rue des Coteaux de Chalamas

1. Situation



L'OAP depuis le chemin de Chalamas



L'OAP et le chemin d'accès : le chemin de Chalamas



Sud de l'OAP avec la haie



Localisée au Nord-Est du centre ancien de Saint-Marcel-lès-Annonay, cette OAP habitat est située dans un quartier d'habitations individuelles.

Elle est bordée au Nord par des habitations, à l'Ouest le chemin de Chalamas sépare l'OAP d'habitations. Au Sud et à l'Est, l'OAP est bordée par un champ agricole.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le village par la route D820 puis le chemin de Chalamas. L'accès peut se faire par une seule route : le chemin de Chalamas. Un arrêt de bus se trouve à proximité de l'OAP, au Sud-Ouest à 180m.

Contexte paysager et patrimonial

L'OAP est une parcelle enherbée. D'un point de vue paysager, la haie qui borde l'OAP au Sud est à préserver.

Eau, risques, nuisances et contraintes

L'ensemble du secteur de l'OAP est classé en aléa faible du risque retrait et gonflement des argiles.

Depuis l'OAP, on observe une vue sur une réserve d'eau et stockage d'usine engendrant une pollution visuelle.

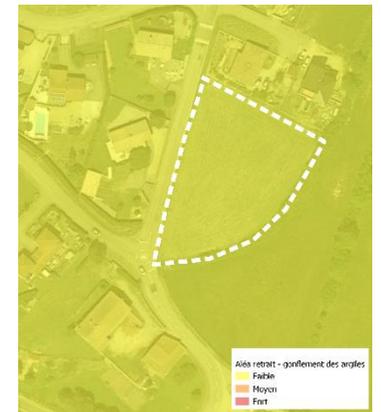
La route D820 est considérée comme une route à catégorie 3 du classement sonore des voies en Ardèche (arrêté préfectoral du 23 décembre 2011), cela engendre donc une nuisance sonore.

Les habitations au Nord ont une visibilité directe sur l'OAP.

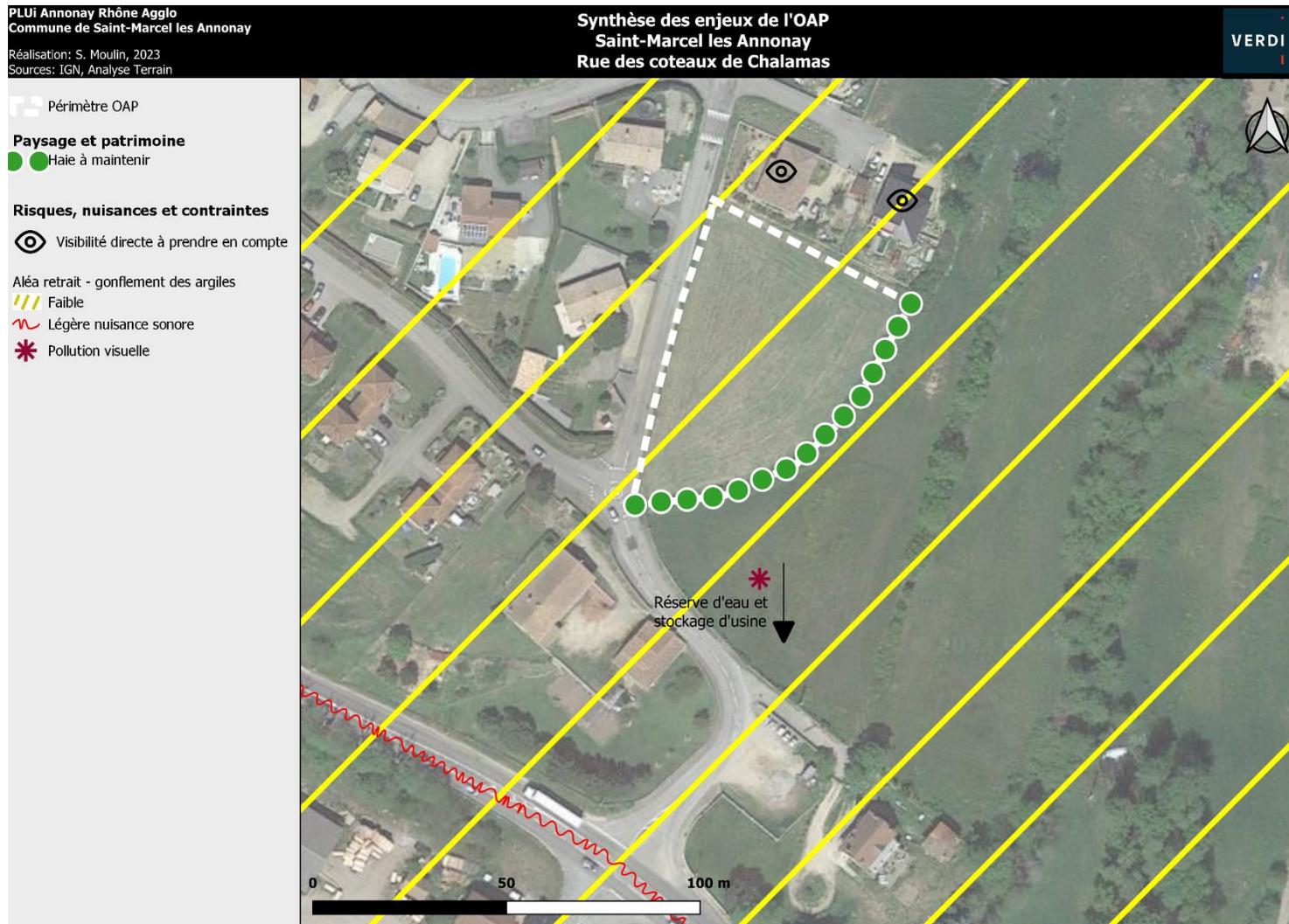
En matière de défense incendie, un poteau incendie est à proximité de l'OAP, à 50m au Nord sur la rue de Chalamas.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE



3. Synthèse des enjeux



OAP n° 75 : Route de Montlevier

1. Situation



Ouest de l'OAP



Sud de l'OAP depuis le Rapau



Sud de l'OAP depuis le Nord du cimetière



Localisée au Nord du centre ancien de Saint-Marcel-lès-Annonay, cette OAP habitat est située entre la rue du Silence et le chemin de Grange de Gay.

Elle est bordée par des habitations individuelles à l'Ouest, au Sud et à l'Est. Au Nord, des champs agricoles longent l'OAP. Le cimetière est à proximité immédiate de l'OAP au Sud-Est.

2. Éléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le village par la rue Mathieu Gay puis la rue du silence.

L'accès peut se faire par 4 routes :

- La rue Mathieu Gay
- La rue du silence
- Le Rapau
- Le chemin de Grange de Gay : route étroite à sécuriser

Les arrêts de bus les plus proches se trouvent au Sud de l'OAP dans le centre ancien.

Contexte paysager et patrimonial

L'OAP est une parcelle enherbée.

En matière de paysage, un point de vue sur le clocher de l'église de Saint-Marcel-lès-Annonay, situé au Sud-Est, est à noter.

D'un point de vue patrimonial, un mur en pierre qui borde l'OAP au Nord-Est est à noter.

Eau, risques, nuisances et contraintes

Aucun risque ou contrainte n'impacte l'OAP.

La proximité de la route D820 (300m) engendre une nuisance sonore.

Les habitations aux alentours ont une visibilité directe sur l'OAP.

En matière de défense incendie, 4 poteaux incendies sont à proximités de l'OAP :

- A 120m au Sud-Est : Rapau
- 110m au Sud : Rue Mathieu Gay
- 155m au Sud : Rue de Grange de Gay
- 90m au Nord : dans un champ agricole

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n°76 : Montée de la Craze

1. Situation



L'OAP depuis la Montée de la craze



Localisée dans le centre ancien de Saint-Marcel-lès-Annonay, cette OAP habitat est située au Nord de l'église.

Elle est bordée par des habitations à l'Ouest et au Sud, au Nord la montée de la Craze longe l'OAP tandis que l'église borde l'OAP au Sud.



L'OAP et la vue sur le clocher de l'église de Saint-Marcel-les-Annonay

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est située dans le village.

L'accès peut se faire par une seule route : la montée de la Craze. C'est un accès difficile du fait de la topographie.

Deux arrêts de bus se trouvent à proximité de l'OAP au Sud de l'OAP dans le centre ancien :

- Sur la place de l'église
- Sur la place de la mairie

Contexte paysager et patrimonial

L'OAP est une parcelle enherbée.

En matière de paysage, un point de vue sur le clocher de l'église, à proximité immédiate au Sud-Est est à noter.

D'un point de vue patrimonial, un mur en pierre qui borde l'OAP au Nord est à noter.

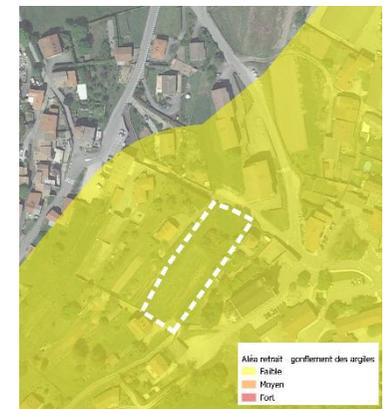
Eau, risques, nuisances et contraintes

L'ensemble du secteur de l'OAP est classé en aléa faible du risque retrait et gonflement des argiles.

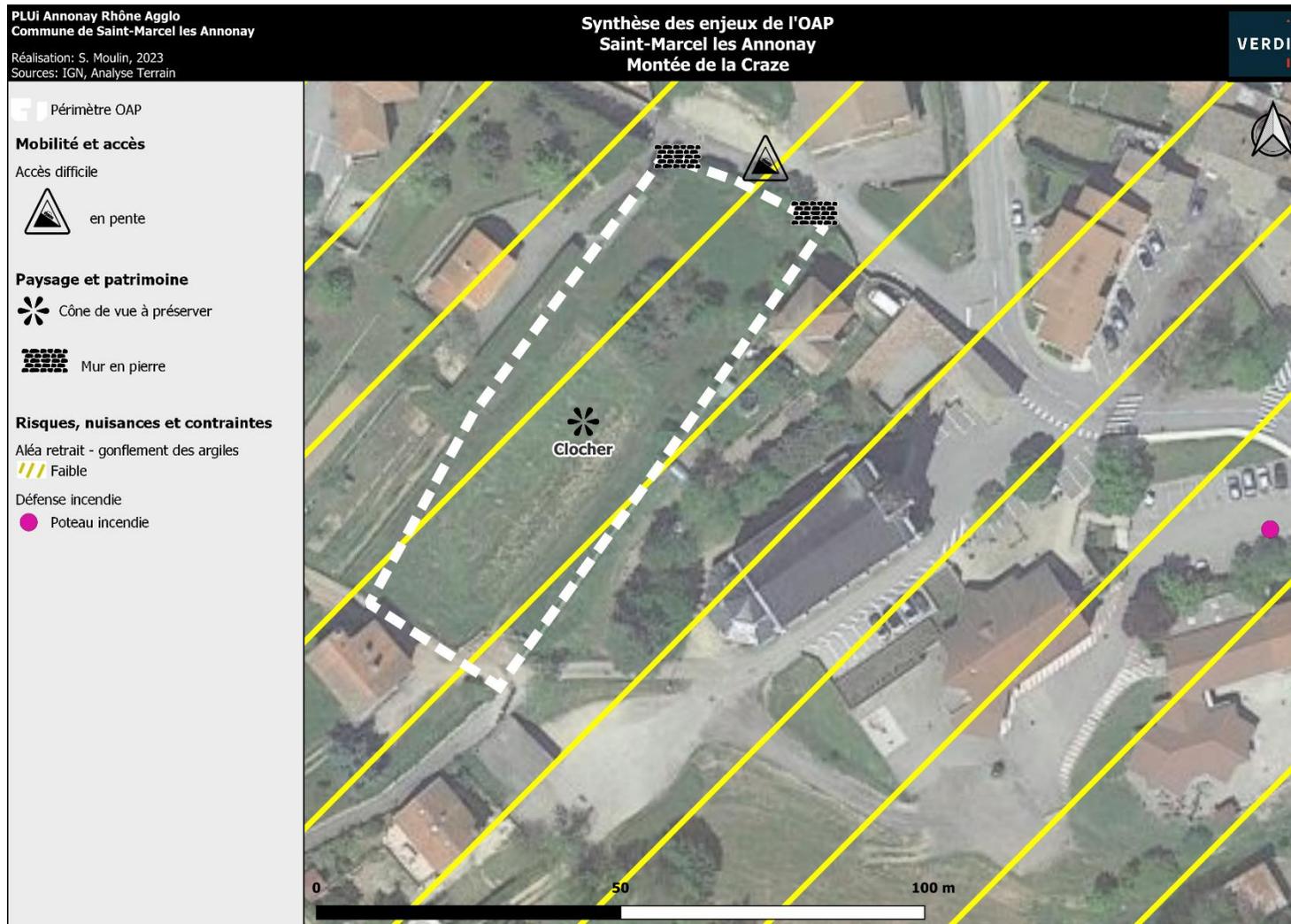
En matière de défense incendie, le poteau incendie le plus proche est sur la place de la mairie, à 100m au Sud de l'OAP.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE



3. Synthèse des enjeux



OAP n°77 : Rue des Acacias

1. Situation



L'OAP depuis le Nord-Ouest, depuis la rue des Acacias



La rue des Acacias, accès au site



Localisée au Sud-Est du centre ancien de Saint-Marcel-les-Annonay, cette OAP habitat est localisée dans le quartier d'habitation pavillonnaire Les Bruyères.

Elle est bordée par la rue des Acacias à l'Ouest, par l'allée des Genêts au sud ; un jardin d'habitation à l'Est et par une prairie enherbée au Nord.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

Depuis le centre de Saint-Marcel-les-Annonay, l'OAP est accessible par la Montée des Bruyères.

L'accès au site peut se faire au Nord-Ouest, par la rue de Acacias, mais également par l'Ouest, le Sud-Ouest et le Sud par l'Allée des Genêts.

Les arrêts de bus les plus proches sont au Nord de l'OAP, dans le centre ancien :

- Sur la place de l'église, à 650 m à vol d'oiseau
- Sur la place de la mairie, à 600 m à vol d'oiseau

Contexte paysager et patrimonial

Le site de l'OAP est une prairie enherbée.

En matière de paysage, on note un point de vue vers le clocher de l'église de Saint-Marcel-les-Annonay, au Nord.

Eau, risques, nuisances et contraintes

On ne note aucun risque ou contrainte sur le site ou à proximité.

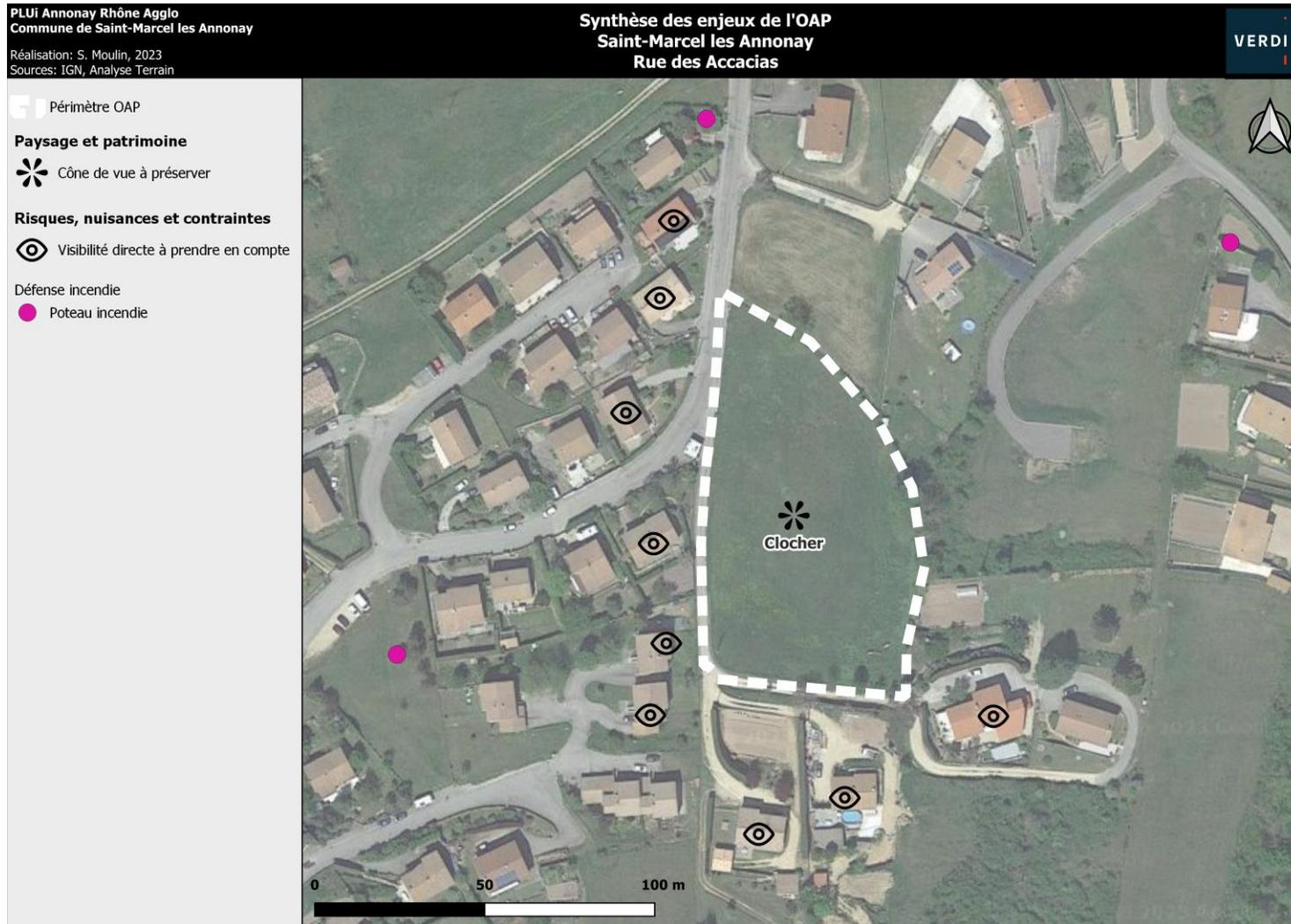
Les habitations au Sud, Sud-Ouest et à l'Ouest ont une visibilité directe sur l'OAP.

En matière de défense incendie, 3 poteaux incendies sont à proximité (entre 100 et 150 m à vol d'oiseau).

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n°78 : Rue Joannard

1. Situation



Accès au Sud-Ouest, rue des écoles et mur en pierre



Rue Joannard



Mur en pierre et OAP depuis la rue Joannard



Localisée dans le centre ancien de Saint-Marcel-les-Annonay, cette OAP habitat est située rue Joannard.

Elle est entourée par des habitations (bâti ancien ou grande bâtisse) et leur jardins. La rue Joannard la délimite au Nord-Ouest.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est située dans le village.

L'accès peut se faire par deux routes :

- La rue Joannard, au Nord-Ouest
- La rue des écoles au Sud-Ouest, un accès plus difficile car la route est étroite, c'est une ruelle du centre ancien.

Deux arrêts de bus se trouvent à proximité de l'OAP à l'Ouest de l'OAP dans le centre ancien :

- Sur la place de l'église
- Sur la place de la mairie

Contexte paysager et patrimonial

Le site est constitué d'un jardin en pelouse ponctuée d'arbres.

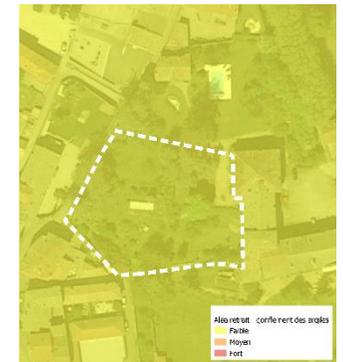
En matière de patrimoine, on note la présence de murs en pierre qui entourent le site au Nord-Ouest, le long de la rue Joannard et au Sud-Ouest, côté rue des écoles. Plusieurs arbres remarquables sont à conserver au sein de l'OAP.

Eau, risques, nuisances et contraintes

Le site est concerné par un risque faible de mouvement de terrain (aléa retrait et gonflement des argiles).

En matière de risque technologique et pollution des sols, deux sites et sols pollués sont à proximité :

- A 110 m à l'Ouest du site, est localisé la société « Sté MONTGOLFIER (SARL), anc. M. Augustin de MONTGOLFIER, anc. MM. MONTGOLFIER Frères, anc. M. de MONTGOLFIER » qui a pour numéro Basias



RHA0700334. Cette usine a pour activité la fabrique de papier avec chaudières à vapeur et cylindres.

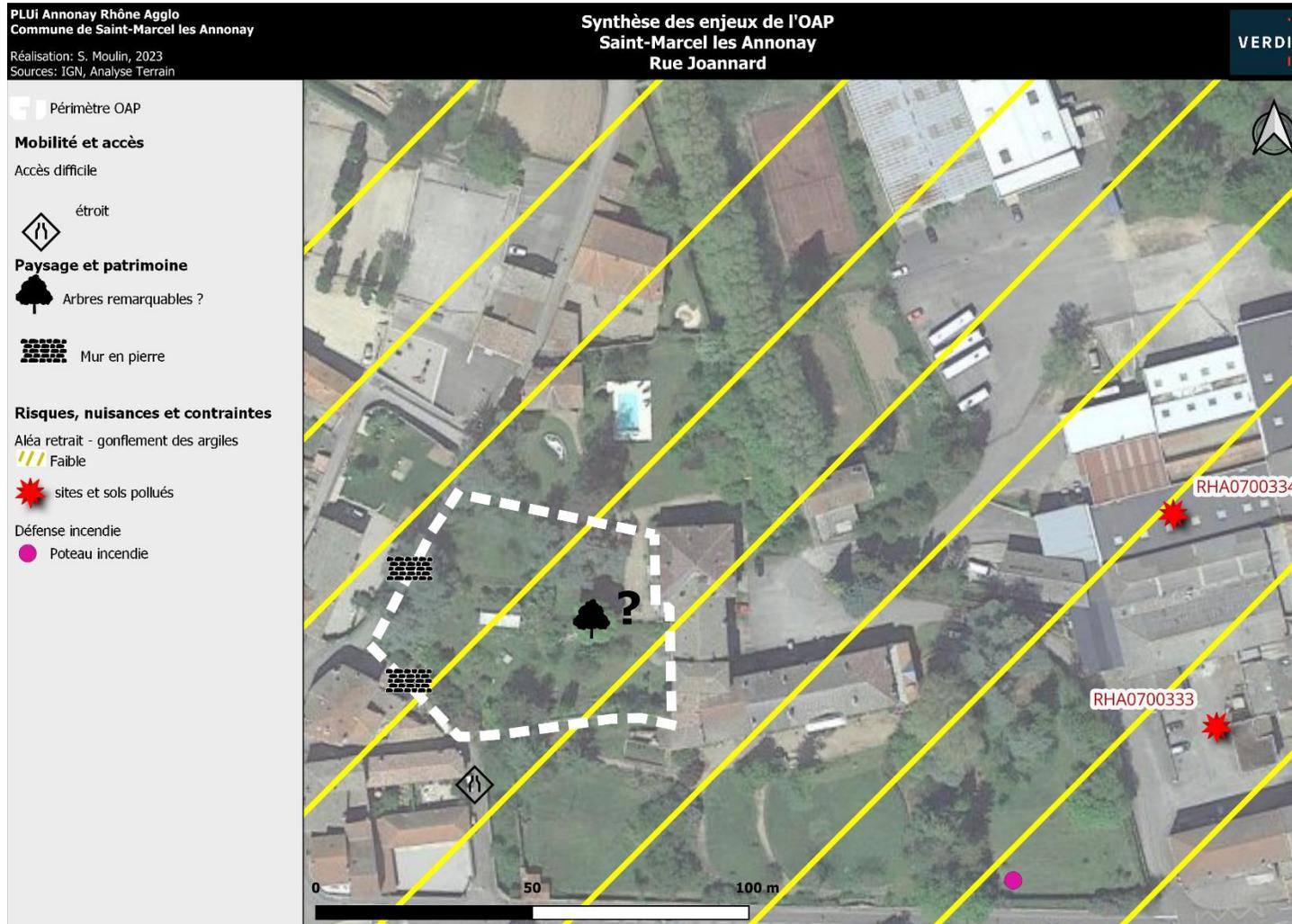
- A 130 m à l'Ouest du site, est localisé la société « SA CEPRA (PDG : M. PICCOLI Robert) » qui a pour numéro Basias RHA0700333. Cette usine a pour activité la transformation et dépôt de différentes matières plastiques (ABS, PE, PVC...).

En matière de défense incendie, on recense un poteau incendie à 60 mètres au Sud-Ouest au niveau du parking de la mairie et un poteau à 80 m à vol d'oiseau, située Montée des Bornes.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n°79 : Montée des Bornes

1. Situation



Le site vu depuis la montée des Bornes



L'Ouest du site



L'alignement remarquables d'arbres



Cette OAP habitat est localisée entre le centre ancien de Saint-Marcel-les-Annonay et le cours d'eau de la Deûme. Elle est située le long de la Montée des Bornes

Elle est entourée par des habitations à l'Est et à l'Ouest et par de la pelouse puis un petit boisement au Sud. La montée des Bornes la délimite au Nord.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

Le centre ancien de Saint-Marcel-les-Annonay est situé à quelques centaines de mètres, on y accède par la Montée des Bornes.

La Montée des Bornes est le seul accès sur le site, le muret en pierre et la topographie en pente ascendante rendent cet accès difficile.

Trois arrêts de bus se trouvent à proximité de l'OAP à l'Ouest de l'OAP dans le centre ancien :

- Sur la place de l'église, à 150 m à l'Ouest, dans le centre ancien
- Sur la place de la mairie, à 100 m à l'Ouest, dans le centre ancien
- A 30 m à l'Est, montée des Bornes.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est une pelouse ponctuée de quelques arbres. Une passerelle en métal est présente sur le site. Le terrain présente un relief important.

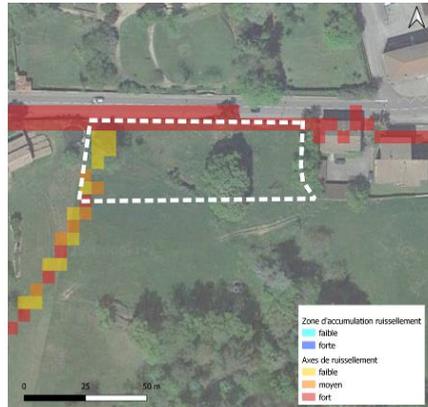
En matière du paysage, on note un point de vue vers le clocher de l'église de Saint-Marcel-les-Annonay, situé à l'Ouest.

D'un point de vue patrimonial, un alignement d'arbres remarquables au centre de l'OAP est à préserver et on note un muret en pierre qui borde le Nord, le long de la Montée des Bornes, à préserver également.

Eau, risques, nuisances et contraintes

Le site est concerné par plusieurs risques :

-
Le Nord du site est également identifié comme un axe de ruissellement (aléa fort). L'Ouest est en aléa faible et moyen.



- un risque faible de mouvement de terrain sur tout le site (aléa retrait et gonflement des argiles).



En matière de risque technologique et pollution des sols, deux sites et sols pollués sont à proximité :

- A 100 m au Nord-Ouest du site, est localisé la société « Sté MONTGOLFIER (SARL), anc. M. Augustin de MONTGOLFIER, anc. MM. MONTGOLFIER Frères, anc. M. de MONTGOLFIER » qui a pour numéro Basias RHA0700334. Cette

usine a pour activité la fabrique de papier avec chaudières à vapeur et cylindres.

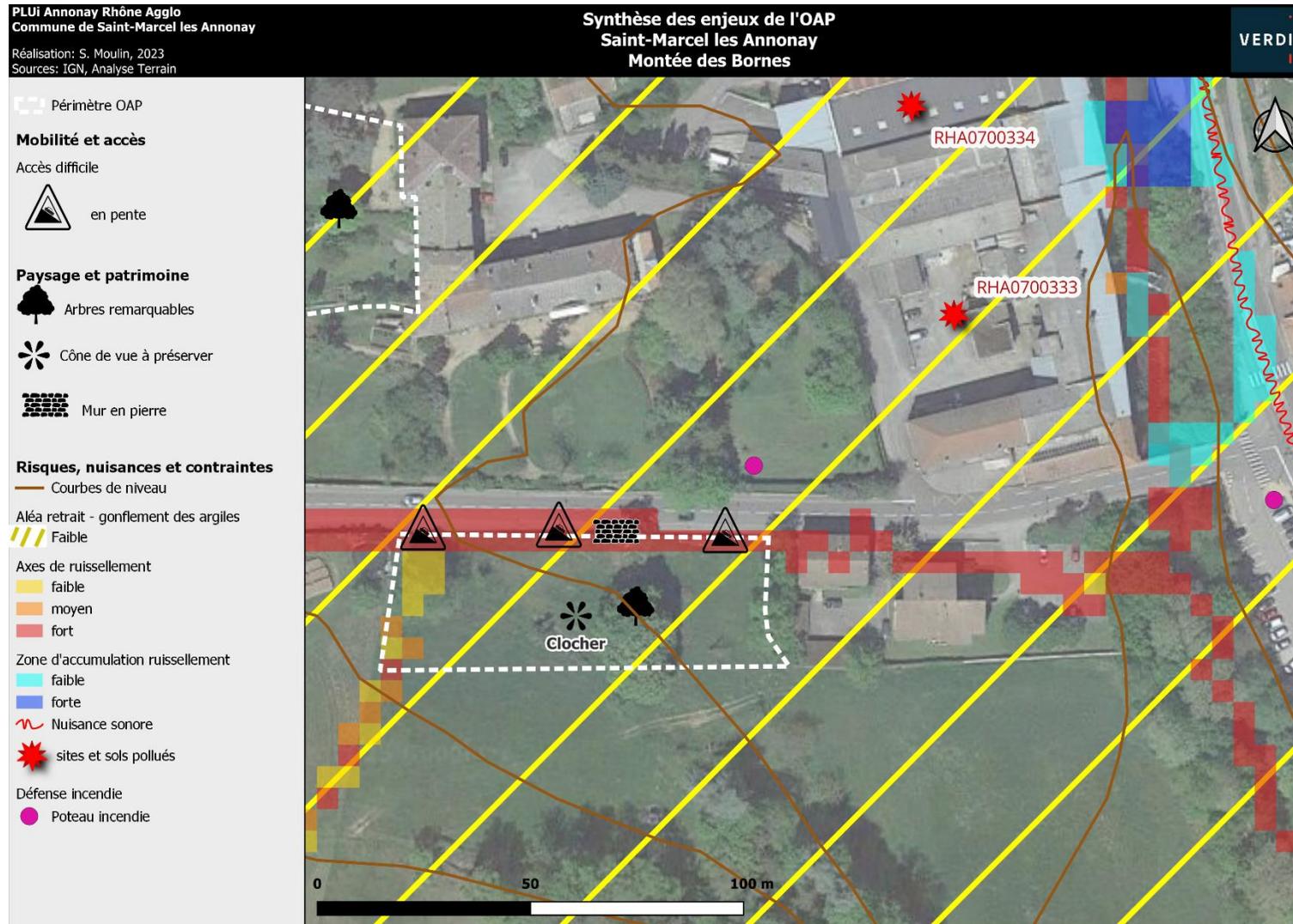
- A 60 m au Nord-Est du site, est localisé la société « SA CEPRA (PDG : M. PICCOLI Robert) » qui a pour numéro Basias RHA0700333. Cette usine a pour activité la transformation et dépôt de différentes matières plastiques (ABS, PE, PVC...).

En matière de défense incendie, on recense un poteau incendie à 100 mètres à l'Ouest au niveau du parking de la mairie et un poteau à proximité immédiate, à 10 m à vol d'oiseau, située Montée des Bornes.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 80 : Avenue du Vivarais

1. Situation



Le site depuis la D820



La D820, le garage pour bus (à gauche) et le site (à droite)



L'usine APF Pool en face de l'OAP



Localisée en face de la zone industrielle des Près du Roy, à mi-chemin entre les centres de Saint-Marcel-les-Annonay et de Boulieu-les-Annonay, cette OAP habitat est située le long de l'Avenue du Vivarais (D820).

Elle est bordée par l'Avenue du Vivarais (D820) puis des usines et entrepôts au Sud, un garage de réparation de Bus IVECO à l'Ouest, une pelouse puis des habitations au Nord et des habitations à l'Est.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

Localisée à mi-chemin entre les centres anciens de Saint-Marcel-les-Annonay et Boulieu-les-Annonay, elle est accessible par la D820 depuis ces deux villes.

L'accès au site peu se faire par deux routes :

- Soit directement au Sud, par l'Avenue du Vivarais (D820) : cet accès est dangereux au vu de la vitesse des véhicules sur l'axe de circulation et la faible visibilité de part et d'autre de la route, lorsqu'on souhaite sortir du site
- Soit par un chemin à l'Est.

Un arrêt de bus est à proximité immédiate. Il est localisé à 85 mètres à l'Ouest.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est en pelouse. Il correspond à une partie du jardin de la maison localisée au Nord de l'OAP.

On ne note aucune composante paysagère ou patrimoniale sur le site ou à proximité.

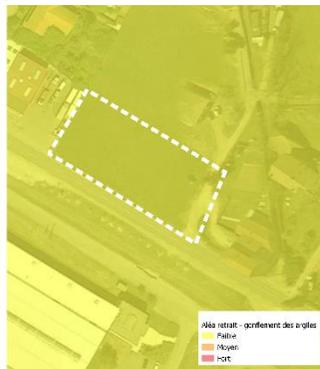
Eau, risques, nuisances et contraintes

Le site est concerné par plusieurs risques :

- Le risque ruissellement : aléa fort à proximité immédiate de l'Est du site



- un risque faible de mouvement de terrain sur tout le site (aléa retrait et gonflement des argiles)



L'usine APF Pool située au Sud et le garage pour Bus IVECO à l'Ouest constituent une nuisance visuelle.

L'habitation au nord et les habitations à l'Est ont une visibilité directe sur le site à prendre en compte.

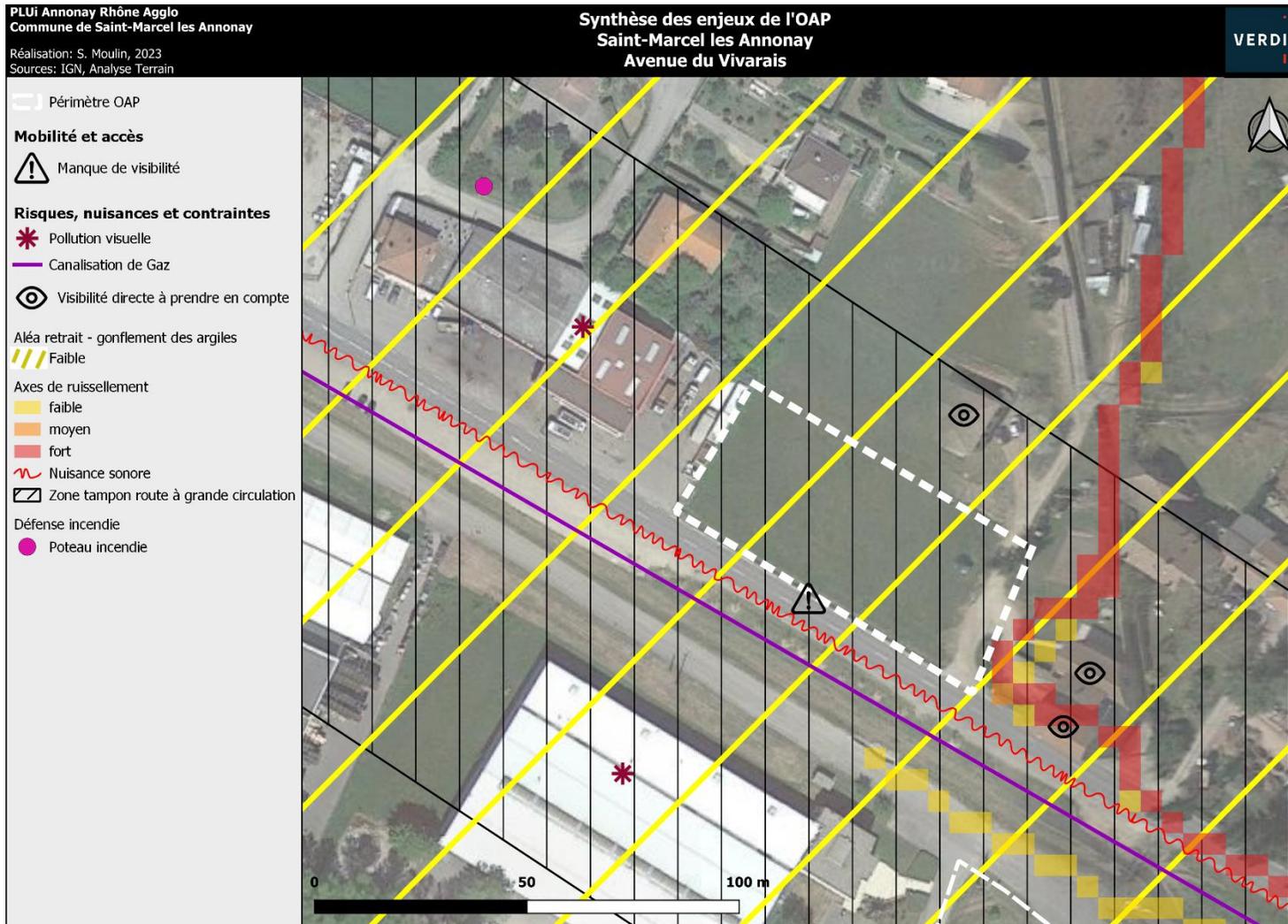
La route D820 est considérée comme une route à catégorie 3 du classement sonore des voies en Ardèche (arrêté préfectoral du 23 décembre 2011), cela engendre donc une nuisance sonore. Cette route est classée « Route à Grande circulation ». Cela prescrit une bande d'inconstructibilité de 75 mètres de part et d'autre de l'axe de la voie. La bande de 75 m inclue toute l'OAP. Cette bande peut être réduite par le biais de la réalisation d'une étude et justifications de dérogation à la loi Barnier (amendement Dupont).

En matière de défense incendie, on recense 3 poteaux incendie situés dans un rayon de 80 à 180 m à vol d'oiseau.

Biodiversité

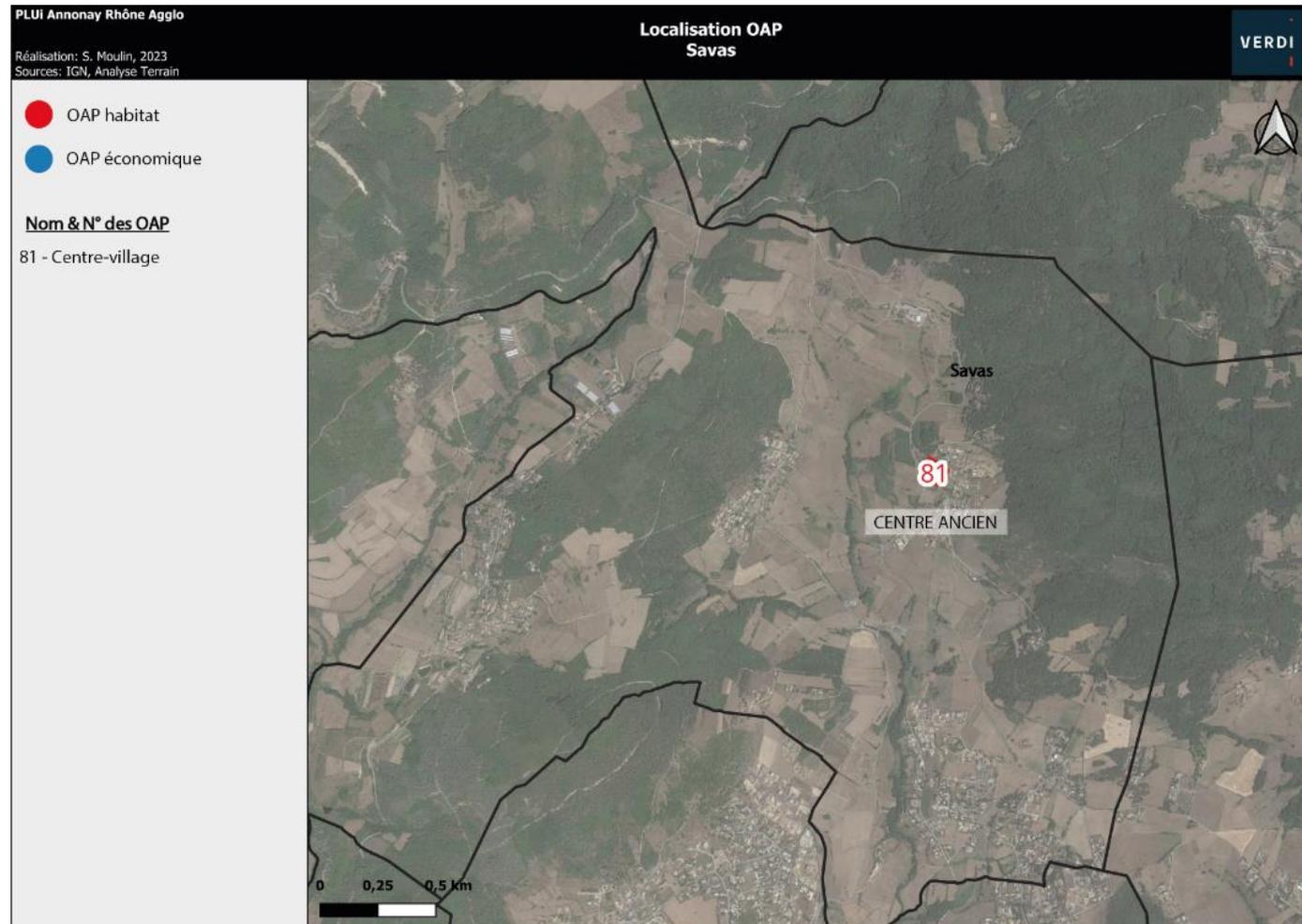
Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



03 SAVAS

1. Localisation des OAP sectorielles



OAP n° 81 : Centre-village

1. Situation



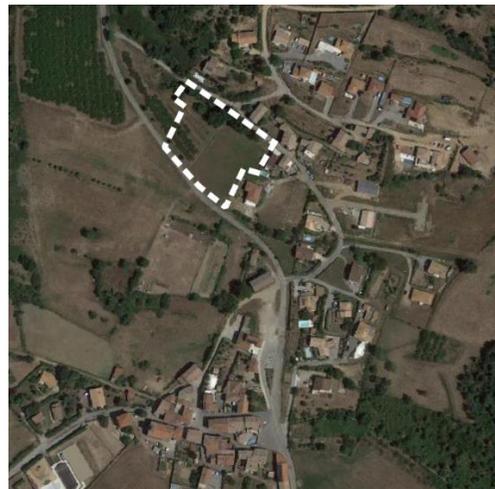
La vue sur le grand paysage



L'Ouest du site et la vue sur le clocher



L'Est du site



Localisée au Nord du centre ancien, en limite de l'enveloppe urbaine ; cette OAP habitat est située entre la D342 et la Route du Grand Savas.

Elle est bordée au Nord et à l'Est par des habitations ; au Sud par des champs agricoles et à l'Ouest par une friche agricole enherbée.

2. Éléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le centre ancien par la 342.

Le site est accessible par deux routes :

- Au Sud-Ouest par la D342
- Au Nord par la route du Grand Savas.

L'arrêt de bus le plus proche se situe au niveau de la Place Edouard Beraud, dans le centre du village de Savas, à 250 m au sud du site.

Contexte paysager et patrimonial

La moitié Ouest du site est en pelouse, la moitié Est en une friche agricole enherbée ponctuées de quelques sapins et la partie Sud est constituée des quelques arbres.

En termes de paysage, on note 3 points de vue :

- Vers le grand paysage de vallées et collines aux alentours d'Annonay
- Vers le clocher de l'église de Savas, au Sud-Est
- Vers le village de Savas

Eau, risques, nuisances et contraintes

Aucune risque ou contrainte n'impacte le site.

Les habitations à l'Est disposent d'une visibilité directe sur le site.

En matière de défense incendie, on recense un poteau incendie jouxtant le Nord-Est du site, sur la route du Grand Savas.

D'un point de vue patrimonial, on note un muret en pierre à conserver au Nord-Ouest du site.

Biodiversité

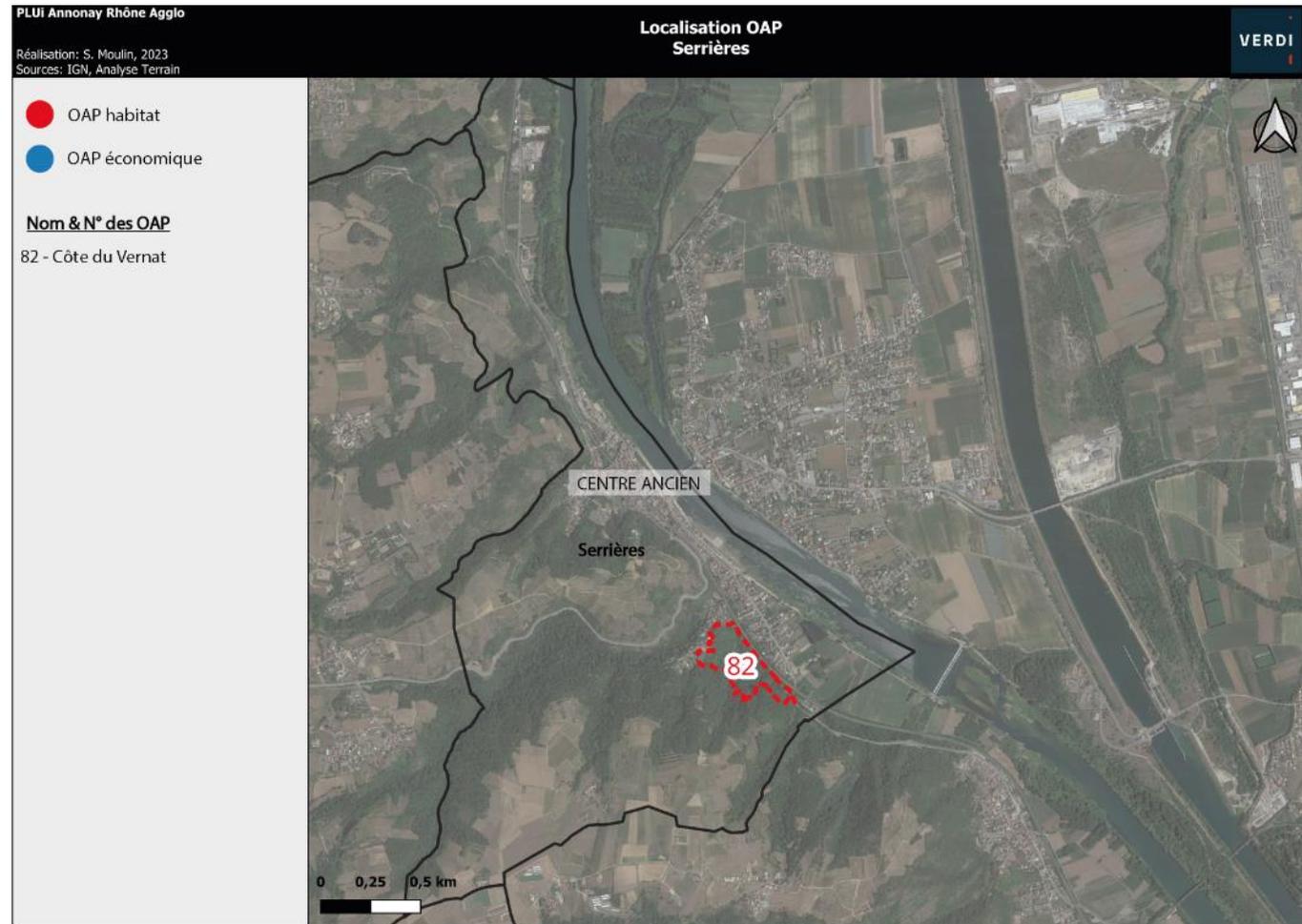
Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



04 SERRIERES

1. Localisation des OAP sectorielles



OAP n° 82 : Côte du Vernat

1. Situation



Accès Sud-Est de l'OAP



Centre de l'OAP, depuis la voie ferrée



Accès étroit, mur en pierre et pente



Localisée au Sud-Est de la commune de Serrières, cette OAP habitat est située en contrebas de la Côte du Vernat. Elle est bordée par la voie ferrée au Nord et Est ; des habitations à l'Ouest et un boisement au Sud.

2. Éléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le centre ancien de Serrières par le quai Jules Roche Sud (D86).

L'accès au site peut se faire par deux routes :

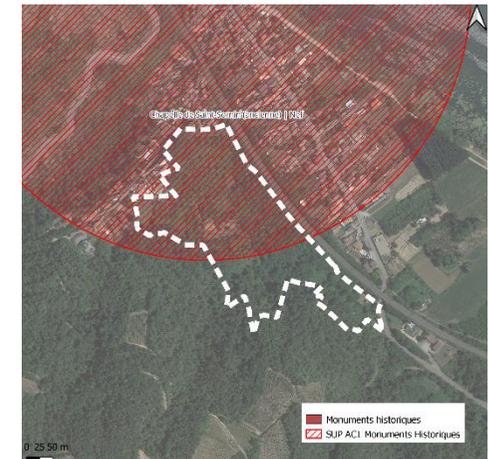
- Au Sud-Est par l'Avenue Isidore Cuminal (D86) : cet accès est dangereux au vu du manque de visibilité à cause du pont de la voie ferrée, un virage important et la vitesse des véhicules
- Au Nord-Ouest par la Rue Joseph Roche : le croisement entre la D86 et la rue Jules Roche est difficile. Il est constitué d'un pont étroit sur le ruisseau de Moure. L'accès au site est contraint par une forte pente.

On recense un arrêt de bus Avenue Isidore Cuminal (à 200 m de l'accès Sud-Est).

Contexte paysager et patrimonial

Le site est constitué à grande majorité de boisements hormis au centre de l'OAP et l'extrémité Ouest qui sont des parcelles cultivées. Un talus boisé avec un dénivelé important est présent au Nord du site.

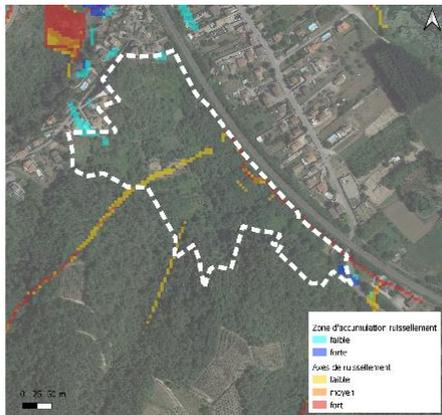
En matière de patrimoine, on note la présence d'un mur en pierre (amorce du talus boisé). La moitié Ouest de l'OAP est comprise au sein du périmètre de la SUP (AC1) liée au monument historique : « Chapelle Notre-Dame-de-Pitié dite Tour des Pénitents (ancienne) ».



Eau, risques, nuisances et contraintes

On note plusieurs risques sur le site :

- Le risque ruissellement : aléa faible au centre de l'OAP mais l'aléa est moyen à fort en limite Est, le long de la voie ferrée



- Le risque retrait gonflement des argiles : l'aléa est moyen sur quasiment tout le site hormis une petite partie à l'extrême Sud-Est du site.



- Le risque mouvement de terrain avec la présence d'un site de chute de bloc/éboulement à proximité du Nord-Ouest du site



Concernant le risque incendie, on recense 6 poteaux incendie autour de l'OAP, dans un rayon de maximum 150 mètres. Le site est en majorité constitué de boisement, cela doit être pris en compte avec un débroussaillage à prévoir.

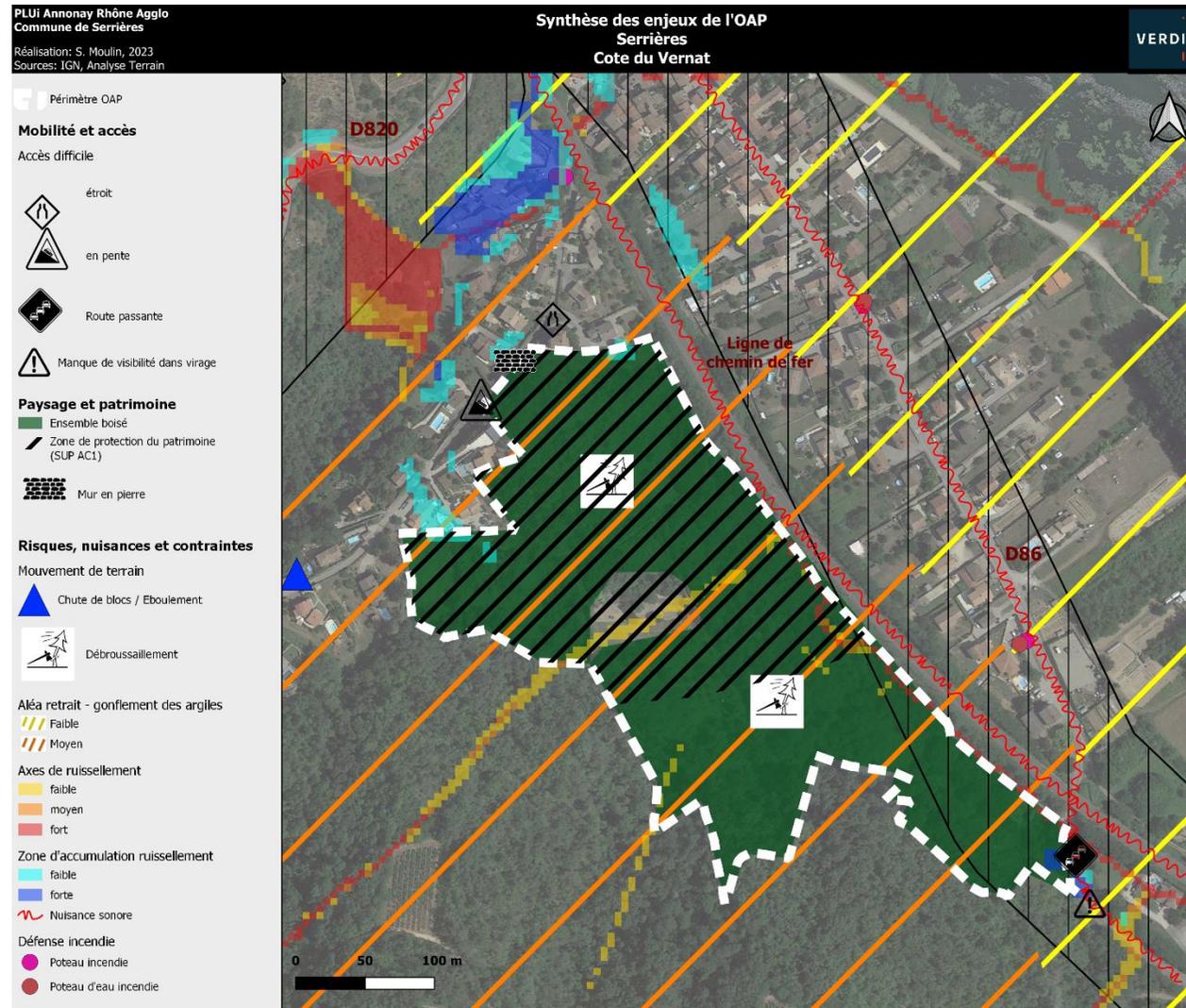
En termes de nuisance, on recense 2 nuisances sonores impactant le site :

- La nuisance sonore de la D86 : cette route est classée « Route à Grande circulation ». Cela prescrit une bande d'inconstructibilité de 75 mètres de part et d'autre de l'axe de la voie. Cette bande peut être réduite par le biais de la réalisation d'une étude et justifications de dérogation à la loi Barnier (amendement Dupont).
- La ligne de chemin de fer : le site jouxte une voie ferrée concernée par l'arrêté préfectoral du 13 mars 2013 sur le classement sonore des infrastructures de transports terrestre, cette voie ferrée constitue une nuisance sonore à prendre en compte.

Biodiversité

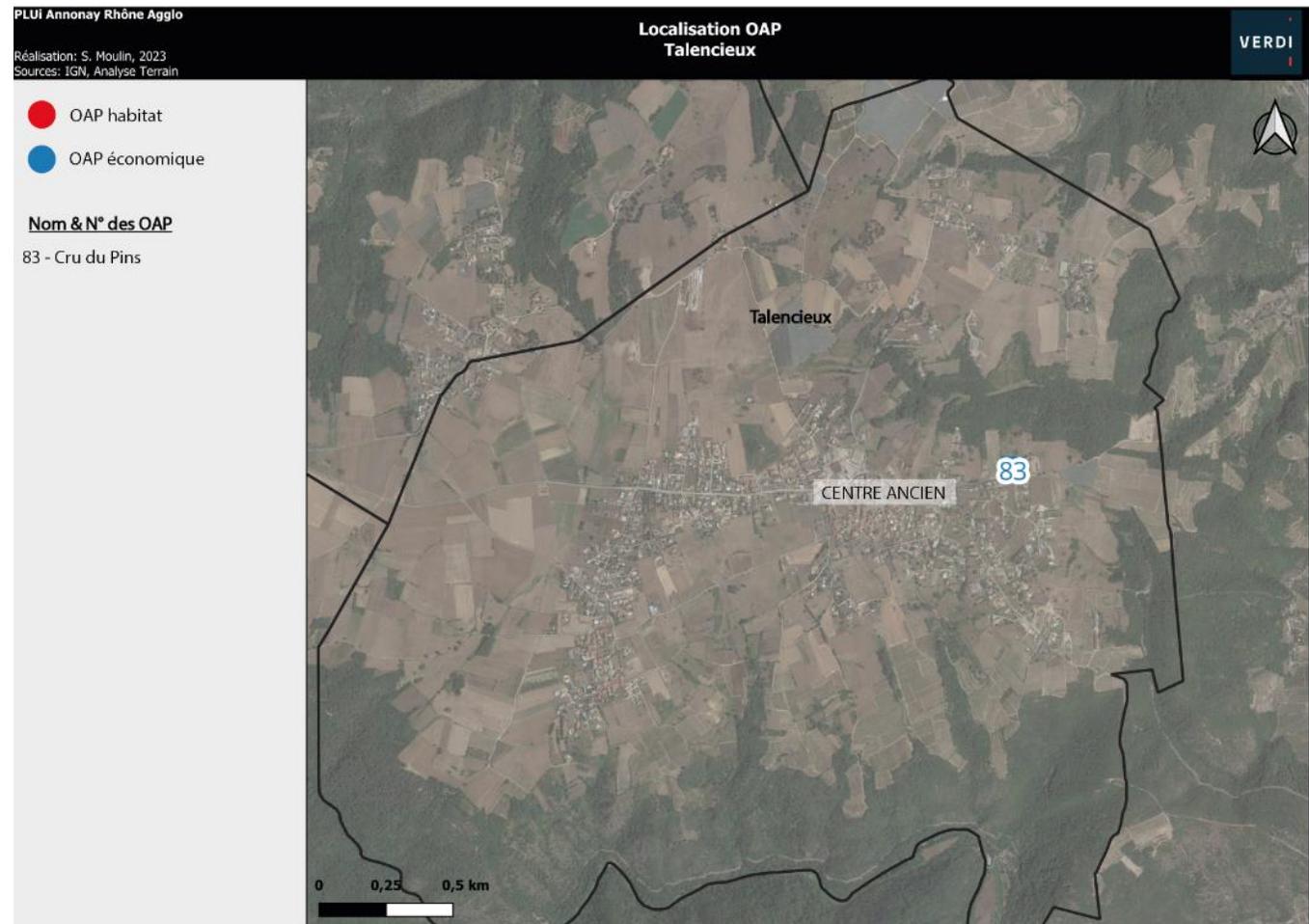
Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



05 TALENCIEUX

1. Localisation des OAP sectorielles



OAP n° 83 : Cru du Pins

1. Situation



L'OAP depuis le Sud-Est



La route de Sarras et le site de l'OAP (à droite)



Vue sur les Grand Paysage



Localisée au Nord-Est de l'enveloppe urbaine, cette OAP économique est située Route de Sarras (D370b).

Une menuiserie est présente à l'Est du site, on trouve une prairie enherbée au Nord, des vignes à l'Ouest et au Sud une prairie enherbée et des habitations.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le village par la route de Sarras. La route de Sarras constitue le seul accès possible au site.

L'arrêt de bus le plus proche est situé au Sud-Ouest, à 300 m, au niveau du carrefour entre la Route de Sarras et la rue des Rameaux.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est en friche agricole enherbée. Il est entouré de parcelles agricoles ; d'habitations et d'une menuiserie.

En matière de paysage, un point de vue sur le Grand Paysage des Alpes est à noter depuis le Sud-Est, il est à conserver.

Eau, risques, nuisances et contraintes

Aucun risque, contrainte ou nuisance n'impacte le site.

En matière de défense incendie, deux poteaux incendie sont présent à 80 m à l'Ouest, route de Sarras.

Biodiversité

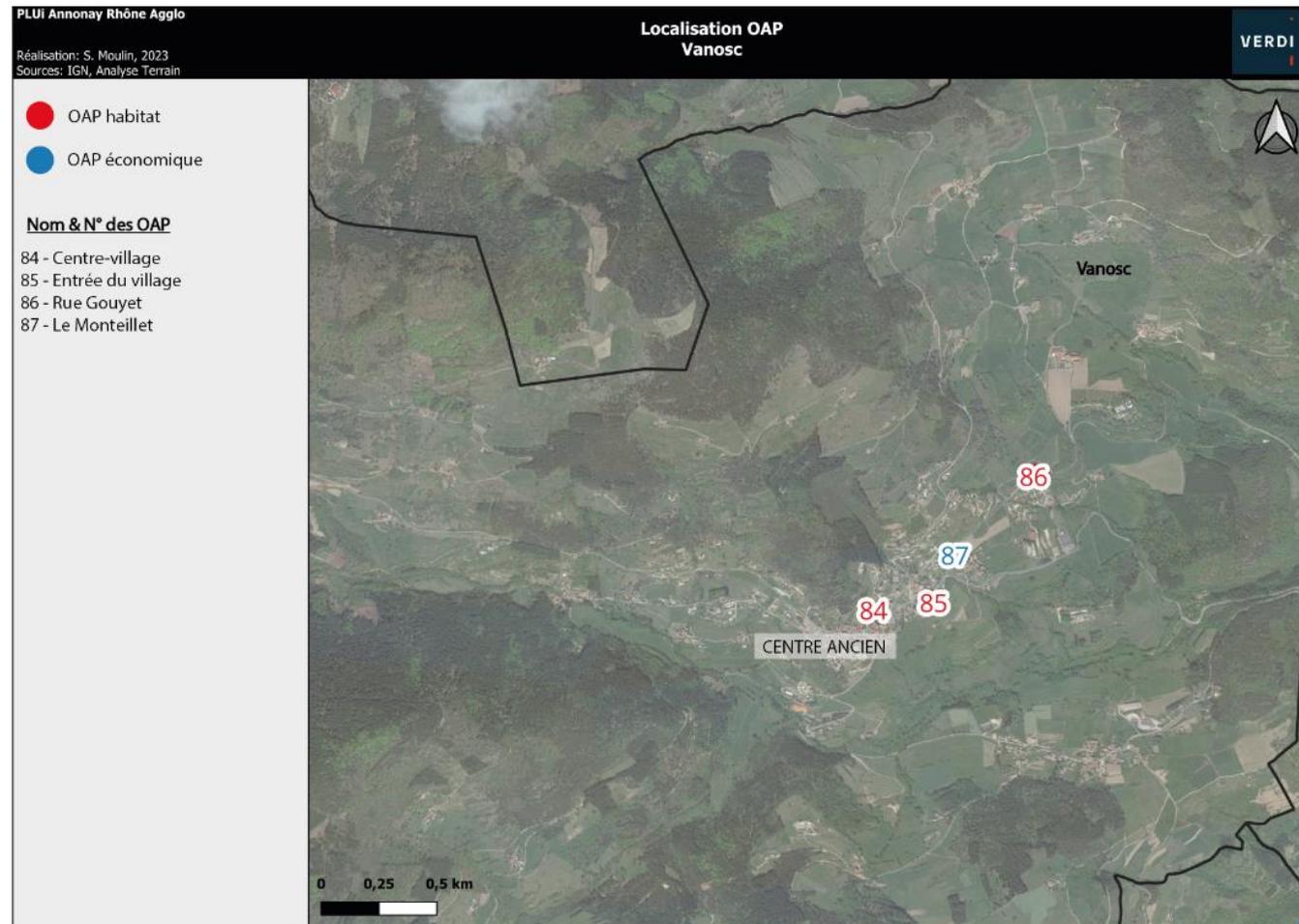
Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



06 VANOSC

1. Localisation des OAP sectorielles



OAP n° 84 : Centre-village

1. Situation



La moitié ouest du site



La vue vers le clocher



La moitié sud du site



Localisée à proximité du centre ancien, au Nord-Est de l'école primaire, cette OAP habitat est située en contrebas du Chemin de Meyve et la rue des Marronniers. Elle est entourée d'habitations au Sud, à l'Est et au Nord. Un mur en pierre et le chemin de Meyve la délimite au Nord-Ouest.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'accès depuis le village de Vanosc est se fait depuis la rue des Cars (D570) puis par la rue des marronniers qui est étroite.

L'accès au site se fait par le Nord-Est puis par la route goudronnée qui traverse le site. Cette dernière est en pente.

L'arrêt de bus le plus proche est à 150 m à l'Est, rue des Cars.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est constitué de parcelles en pelouses traversées par une route goudronnée. Le site est entouré d'habitations.

En matière de paysage, on note un point de vue vers le clocher de l'église de Vanosc à préserver.

En termes de patrimoine, un mur en pierre d'une hauteur de 3 m au Nord-Ouest est à conserver.

Eau, risques, nuisances et contraintes

On ne note aucun risque ou contrainte impactant le site.

La visibilité directe des habitations au Nord-Est et Sud-Ouest est à prendre en compte.

En matière de défense incendie, on note un poteau incendie à 30 m au sud.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 85 : Entrée du village

1. Situation



L'ouest du site et les habitations à proximité



Le site (à droite) et la rue des Cars (à gauche)



La rue des Cars (D570)



Localisée au Nord-Est du village de Vanosc, en limite de l'enveloppe urbaine, cette OAP habitat est située rue des Cars (D570). Elle est entourée d'habitations au Nord, à l'Ouest et au Sud-Ouest. Au Sud et à l'Est, ce sont des parcelles agricoles.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'accès à l'OAP depuis le village de Vanosc se fait par la rue des Cars (D570). L'accès au site se fait uniquement par la route des Cars (D570).

Un arrêt de bus se situe à 50 m du site, à l'Ouest, sur la rue des Cars (D570).

Contexte paysager et patrimonial

Le site est une prairie enherbée. Il est entouré d'habitations et de parcelles agricoles.

En matière de patrimoine, quasiment l'ensemble de l'OAP est comprise dans le périmètre de la SUP (AC1) liée à un monument historique : « Château de la Rivoire ».



Eau, risques, nuisances et contraintes

On ne note aucun risque ou contrainte sur le site ou à proximité immédiate.

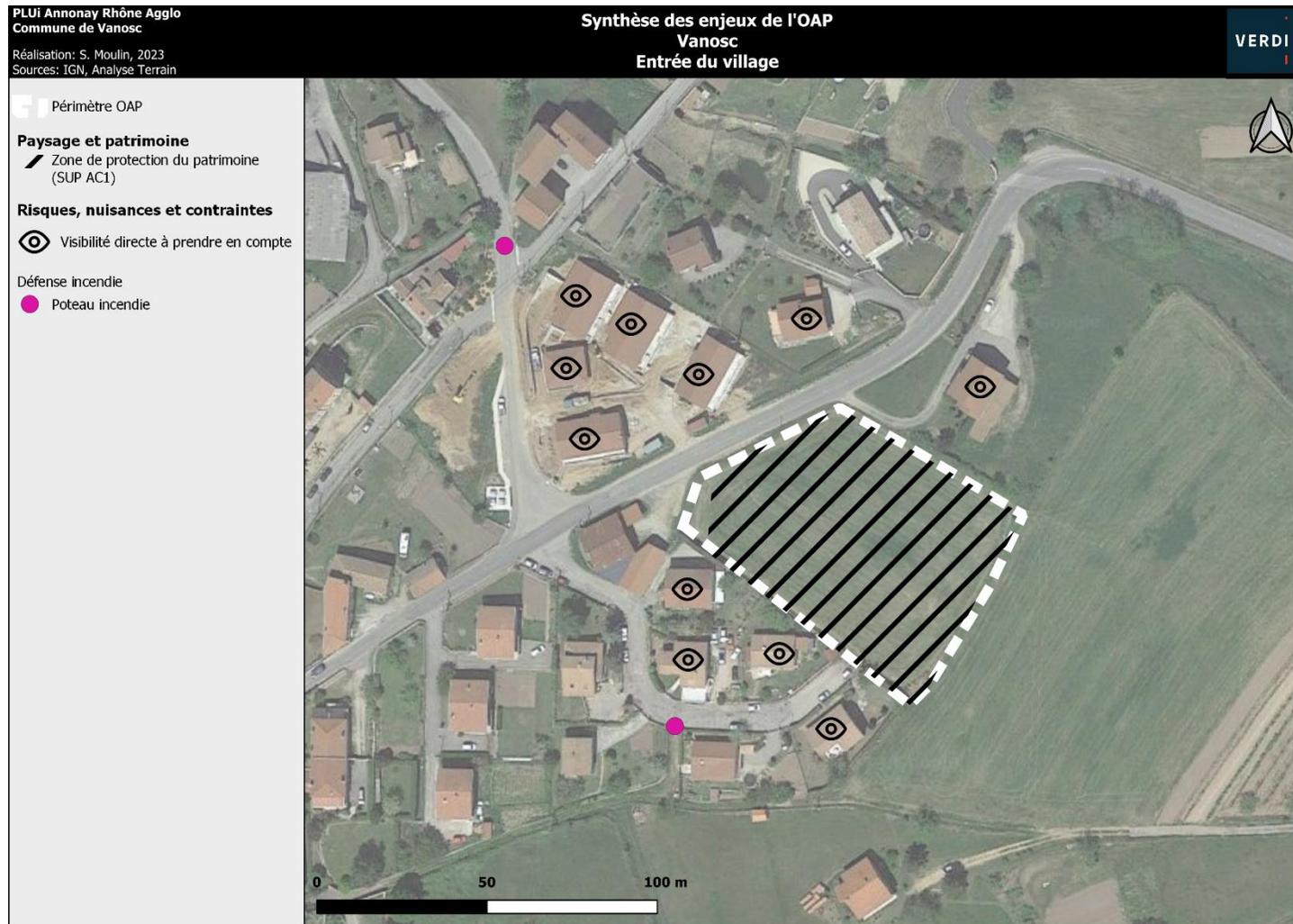
Les habitations au Nord, à l'Ouest et au Sud-Ouest ont une forte visibilité sur le site.

En matière de défense incendie, on recense deux poteaux incendie à proximité : à 30 m et à 100 m à vol d'oiseau.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 86 : Rue Gouyet

1. Situation



Le site depuis l'Ouest, chemin des Promenades



Le site vu de l'accès sud



L'accès Sud : rue des Acacias, une rue étroite



Cette OAP habitat est localisée en limite de lisière du hameau Le Monteillet. Elle est située entre le chemin des Promenades et la rue des Acacias.

Elle est entourée d'habitations pavillonnaires au Sud. A l'Ouest, au Nord et à l'Est, ce sont des parcelles agricoles ou des espaces boisés.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le centre de Vanosc par la rue de la Course à l'Oie puis par la rue Le Monteillet.

L'accès au site peut se faire par deux routes :

- Par le chemin des Promenades, entourant l'Ouest et le Nord de l'OAP.
- Au Sud du site, par le hameau du Monteillet : en prenant la rue des Acacias puis par un chemin en pierre. Cette rue est étroite, le croisement des véhicules y est difficile.

L'arrêt de bus le plus proche est à environ 500 m au Sud, au niveau de la D570.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est une prairie enherbée. Il est entouré d'habitations au Sud et de parcelles agricoles au Nord.

En matière de patrimoine, on note un mur en pierre à l'Ouest et au Nord du site. L'ensemble de l'OAP est comprise dans le périmètre de SUP (AC1) liée à un monument historique : « Château de la Rivoire ».



Eau, risques, nuisances et contraintes

On ne note aucun risque ou contrainte sur le site ou à proximité immédiate.

Les habitations au Sud ont une visibilité sur le site.

En matière de défense incendie, on recense un poteau incendie à 100 m au Sud-Ouest.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 87 : Le Monteillet

1. Situation



Le site et le chemin goudronné (à droite)



Le site et la rue Le Monteillet



Le site depuis le Nord, rue Le Monteillet



Cette OAP économique est localisée en lisère de l'enveloppe urbaine de Vanosc. Elle est située au croisement entre la rue Le Monteillet et une impasse goudronnée permettant d'accéder à des habitations.

Elle est entourée de parcelles agricoles cultivées en terrasse au Nord et par de l'habitation à l'Ouest, au Sud et à l'Est.

2. Éléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

Pour accéder à l'OAP depuis le centre de Vanosc, il faut emprunter la rue de la Course à l'Oie puis la rue Le Monteillet.

L'accès au site peut se faire :

- Par le Nord et l'Ouest par la rue Le Monteillet qui borde l'OAP. Il faut noter que c'est une rue étroite ou le croisement des véhicules est difficile.
- Par le Sud, depuis le chemin en impasse goudronné qui borde l'OAP, c'est une rue étroite également.

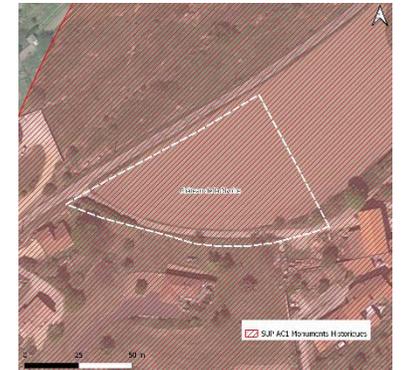
L'arrêt de bus le plus proche est situé à 250 m au Sud-Ouest, rue des Cars (D570).

Contexte paysager et patrimonial

Le site est une partie d'un champ agricole labouré. Il est entouré d'autres parcelles agricoles et d'habitations de différentes sortes (pavillons et grange).

En matière de patrimoine, l'ensemble de l'OAP est comprise dans le périmètre de la SUP (AC1) liée au monument historique : « Château de la Rivoire ».

En termes de paysage, on note un point de vue vers le clocher de l'église du village de Vanosc à préserver.



Eau, risques, nuisances et contraintes

On ne note aucun risque ou contrainte sur le site ou à proximité immédiate.

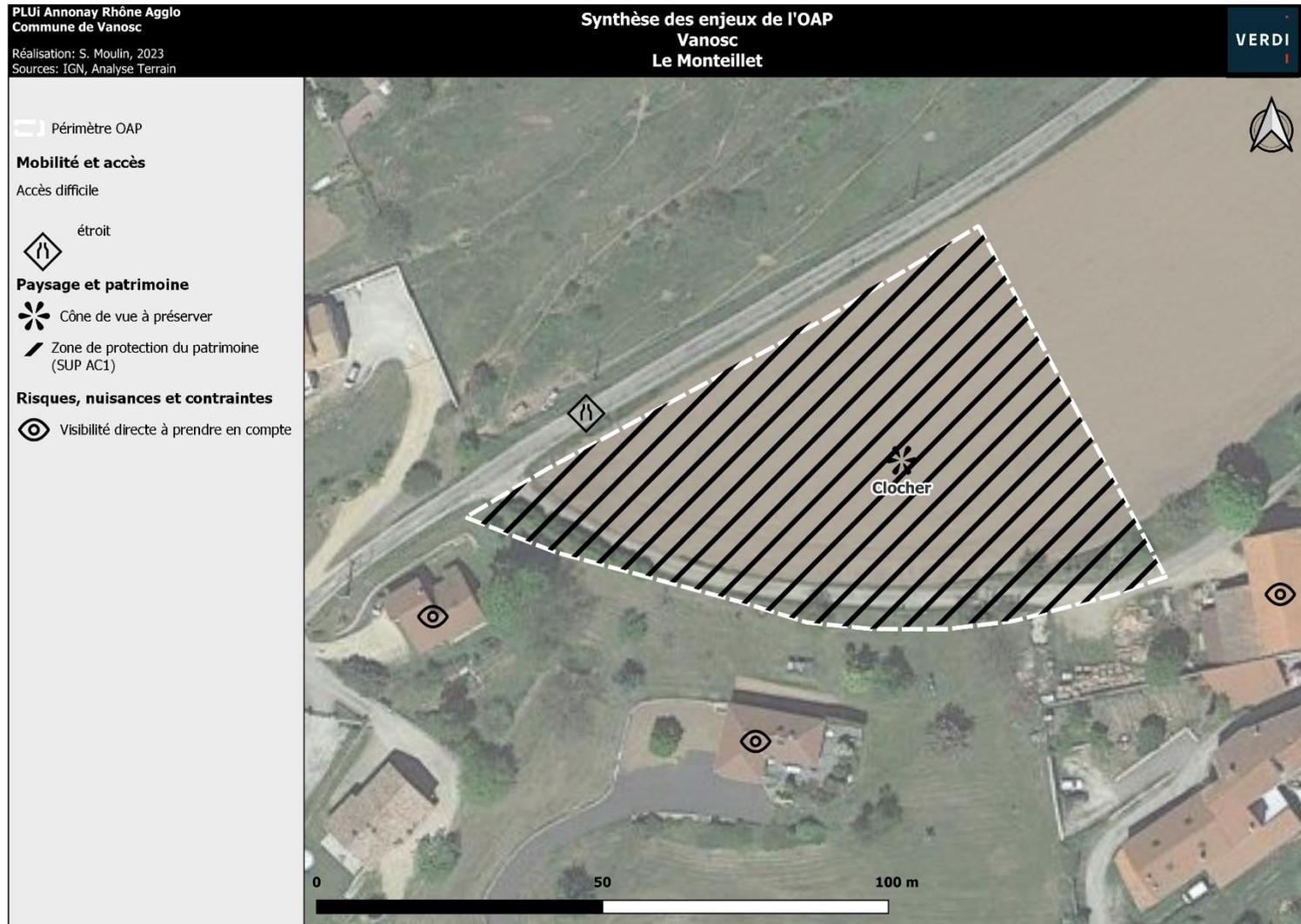
Les habitations au Sud-Ouest, Sud et Sud-Est ont une visibilité sur le site.

En matière de défense incendie, on recense un poteau incendie à 160 m au Sud-Ouest, rue Mémona Hintermann.

Biodiversité

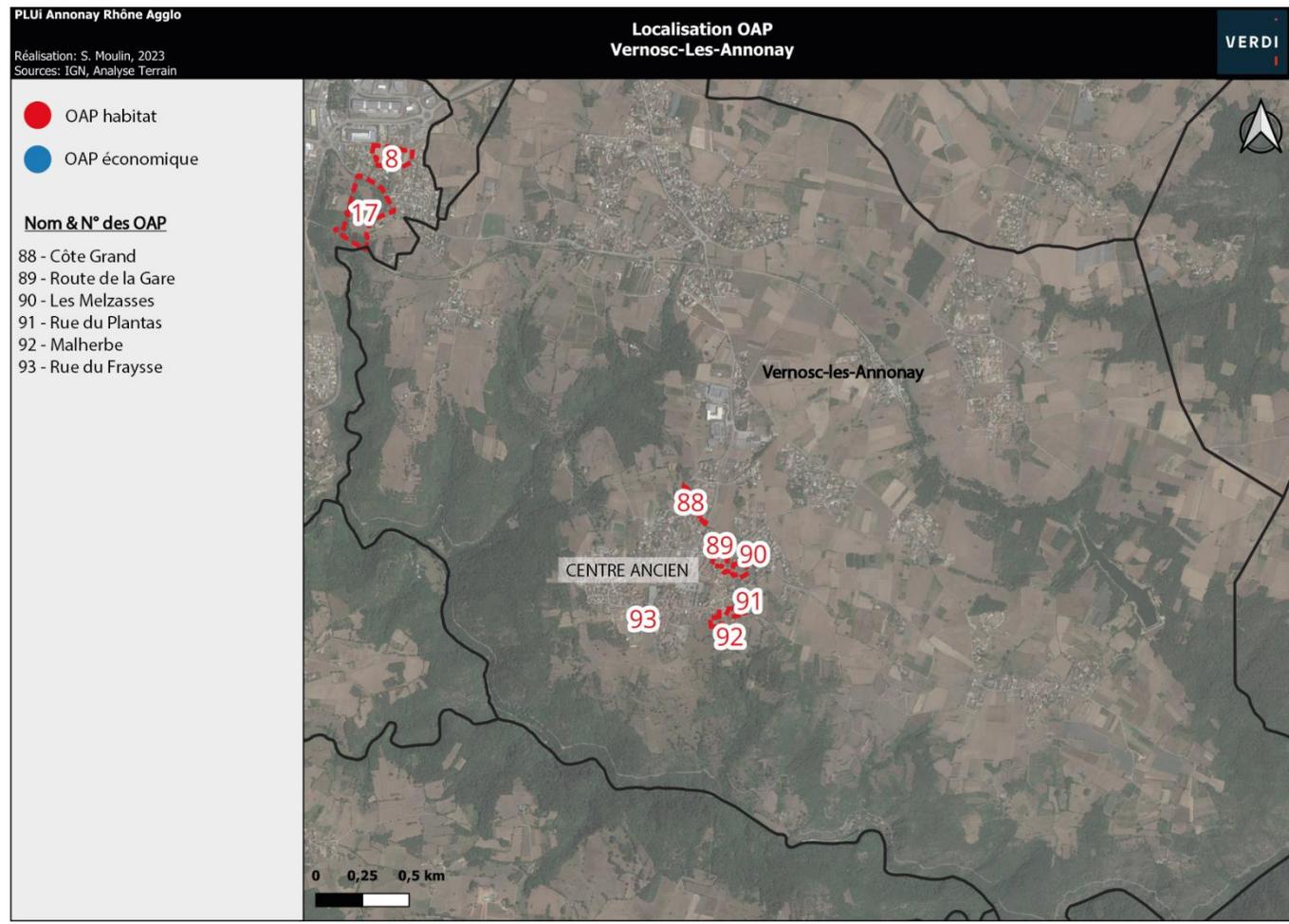
Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



07 VERNOSC-LES-ANNONAY

1. Localisation des OAP sectorielles



OAP n° 88 : Côte Grand

1. Situation



Partie Est du site vu depuis le Sud-Ouest



Partie Ouest du site vu depuis le Sud-Ouest



Accès Sud-Ouest par un chemin



Localisée en limite de l'enveloppe urbaine, au nord du Centre ancien de Vernosc-lès-Annonay, cette OAP habitat est située rue du Centre (D370a).

Elle est entourée d'habitations et de parcelles agricoles séparées pour certaines par des haies.

2. Éléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'accès depuis le village de Vernosc-lès-Annonay se réalise par la rue du Centre (D370a).

L'accès au site peut se faire par deux routes :

- Par le Sud-Est, depuis la rue du Centre (D370a) puis par un chemin en stabilisé
- Par le Sud-Ouest, depuis la rue du Coteau puis par un chemin en terre.

L'arrêt de bus le plus proche est situé à environ 80 m du site, au Sud-Est, rue du Centre (D370a).

Contexte paysager et patrimonial

Le site est composé de parcelles de prairie enherbées dont une partie est utilisée par de chevaux.

En matière de paysage, on note un point de vue vers le village de Davézieux (au Nord), à préserver.

Eau, risques, nuisances et contraintes

On ne note aucun risque ou contrainte impactant le site ou à proximité immédiate.

Les habitations situées au Nord, à l'Est et au Sud ont une forte visibilité sur le site.

En matière de défense incendie, on recense deux poteaux incendie à environ 80 m du site, au Sud-Est, rue du Centre (D370a).

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 89 : Route de la Gare

1. Situation



Le site et la route de la Gare



Entrepôt de stockage sur le site



Chemin d'accès et muret en pierre



Localisée au Nord-Est du centre ancien de Vernosc-lès-Annonay, cette OAP habitat est située route de la Gare.

Elle est bordée par la route de la Gare au Nord ; par une route goudronnée étroite d'accès aux habitations à l'Ouest ; des habitations à l'Ouest ; une parcelle agricole et des habitations au Nord.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'accès depuis le village de Vernosc-lès-Annonay se réalise par la rue du Centre (D370a) puis la Route de la Gare

L'accès au site peut se faire par deux endroits :

- Au Nord, par la Route de la Gare qui borde l'OAP
- Par l'Est, par une route goudronnée étroite qui borde l'OAP.

L'arrêt de bus le plus proche se situe à environ 200 m à l'Ouest, rue du Centre (D370a).

Contexte paysager et patrimonial

Le site est constitué de pelouses, de matériaux de constructions et d'entrepôts de stockage de matériaux de constructions. Il est entouré par des habitations et une parcelle agricole (au Nord).

En termes de paysage, un point de vue vers le clocher de l'église de Davézieux (au Nord) est à préserver.

En matière de patrimoine, on note la présence d'un muret en pierre qui borde l'Est de l'OAP.

Eau, risques, nuisances et contraintes

On ne note aucun risque ou contrainte impactant le site ou à proximité immédiate.

Les habitations à l'Ouest disposent d'une visibilité sur le site.

En matière de défense incendie, deux poteaux incendie sont à proximité immédiate du site, route de la Gare.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 90 : Les Melzasses

1. Situation



Vue générale de l'OAP depuis l'Ouest



Vue de l'Ouest de l'OAP



Chemin d'accès en stabilisé



Localisée au Nord-Est du centre ancien de Vernosc-lès-Annonay, cette OAP habitat est située entre la Route de la Gare et la Rue Blache Ronde.

C'est une dent creuse entourée d'habitations.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'accès depuis le centre ancien d'Annonay se réalise par la rue du Centre puis par la route de la Gare.

L'accès au site peut se faire par une seule route par le Nord-Ouest : par la route de la Gare puis par un chemin goudronné puis en stabilisé.

L'arrêt de bus le plus proche est localisé à environ 300 m à l'Ouest, au niveau de la rue du Centre.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est une friche agricole ponctuée de quelques arbres, entouré d'habitations. On note aucune composante paysagère ou patrimoniale à prendre en compte.

Eau, risques, nuisances et contraintes

On note aucun risque ou contrainte sur le site ou à proximité immédiate.

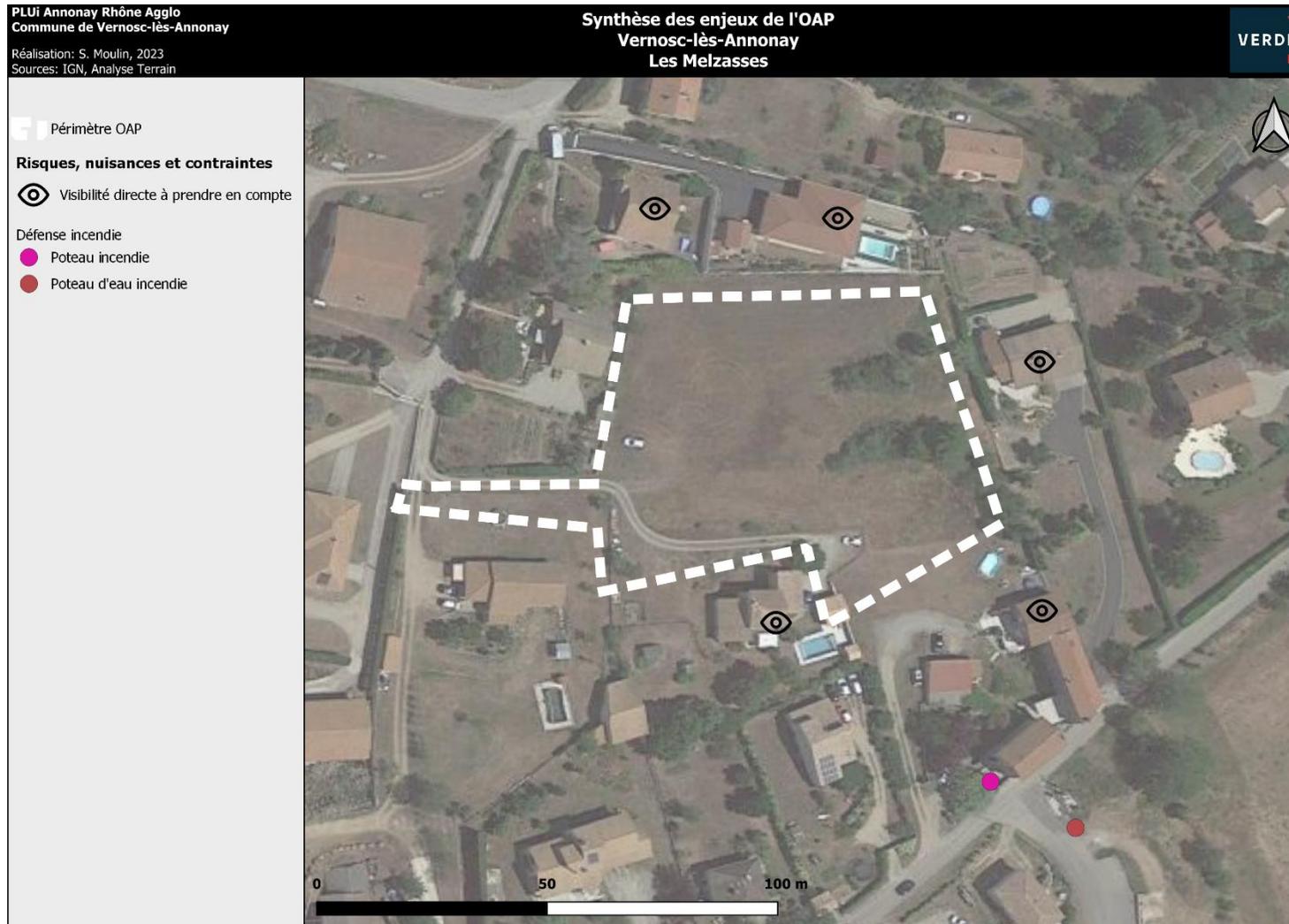
Les habitations au Sud, à l'Est et au Nord ont une visibilité directe sur le site.

En matière de défense incendie, on recense deux poteaux incendies au Sud à environ 50 m, rue Blache Ronde.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 91 : Rue du Plantas

1. Situation



Le site et la rue du Plantas



Le site



Muret en pierre



Localisée à l'Est du centre ancien de Vernosc-lès-Annonay et à l'est de l'école de Musique et de l'école primaire Saint-Joseph, en limite de l'enveloppe urbaine, cette OAP est habitat est située le long de la rue la Plantas. Elle est bordée au Nord par des habitations et au Sud par des habitations et espaces agricoles.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le village par la rue d'Abraham puis la rue de la Plantas. L'accès au site se réalise uniquement depuis la rue du Plantas. L'arrêt de bus le plus proche est situé à environ 50 m au Nord-Ouest du site, rue d'Abraham.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est une friche agricole. Il est entouré par des habitations.

En matière de paysage, on note deux points de vue à préserver :

- Vers le Grand Paysage et notamment les Alpes, au Sud-Est
- Vers le clocher de l'église de Vernosc-lès-Annonay, à l'Ouest.

En termes de patrimoine, un muret en pierre borde une partie du Sud-Est de l'OAP, le long de la rue du Plantas.

Eau, risques, nuisances et contraintes

On note aucun risque ou contrainte sur le site ou à proximité immédiate.

Les habitations au Sud et au Nord-Est ont une vue directe sur le site.

En matière de risque incendie, deux poteaux incendies sont situés à environ 85 m au Nord-Ouest du site, rue d'Abraham.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n°92 : Malherbe

1. Situation



Mur en pierre le long de la rue de Malherbe



Jardin et potager sur site



Le sud du site et vue sur le clocher



Localisée à l'Est du centre ancien de Vernosc-lès-Annonay, au Sud de l'école de Musique, en limite de l'enveloppe urbaine, cette OAP habitat est située rue de Malherbe. La rue de Malherbe délimite l'Est du site. L'OAP est entourée d'habitations sauf à l'Ouest où l'on retrouve des prairies.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le village par la rue d'Abraham puis la rue de la Plantas et la rue de Malherbe.

L'accès au site se réalise uniquement à l'Est par la rue de Malherbe.

L'arrêt de bus le plus proche est situé à environ 50 m au Nord du site, rue d'Abraham.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est composé de parcelles en jardin/potager et en prairie.

En matière de paysage, on note deux points de vue à conserver :

- Vers le Grand Paysage et les Alpes au Sud-Est
- Vers le clocher de l'église de Vernosc-lès-Annonay, à l'Ouest

En matière de patrimoine, on recense des murs en pierre sur une partie à l'Est et en bordure Est de l'OAP, le long de la rue Malherbe.

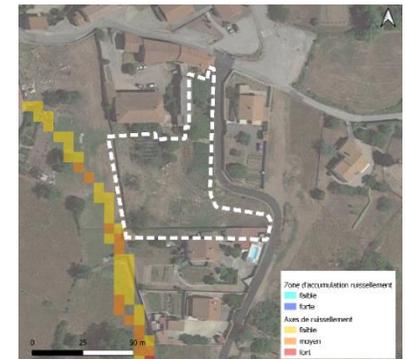
Eau, risques, nuisances et contraintes

Une toute petite partie au Sud-Ouest de l'OAP est concernée par un risque ruissellement (aléa faible).

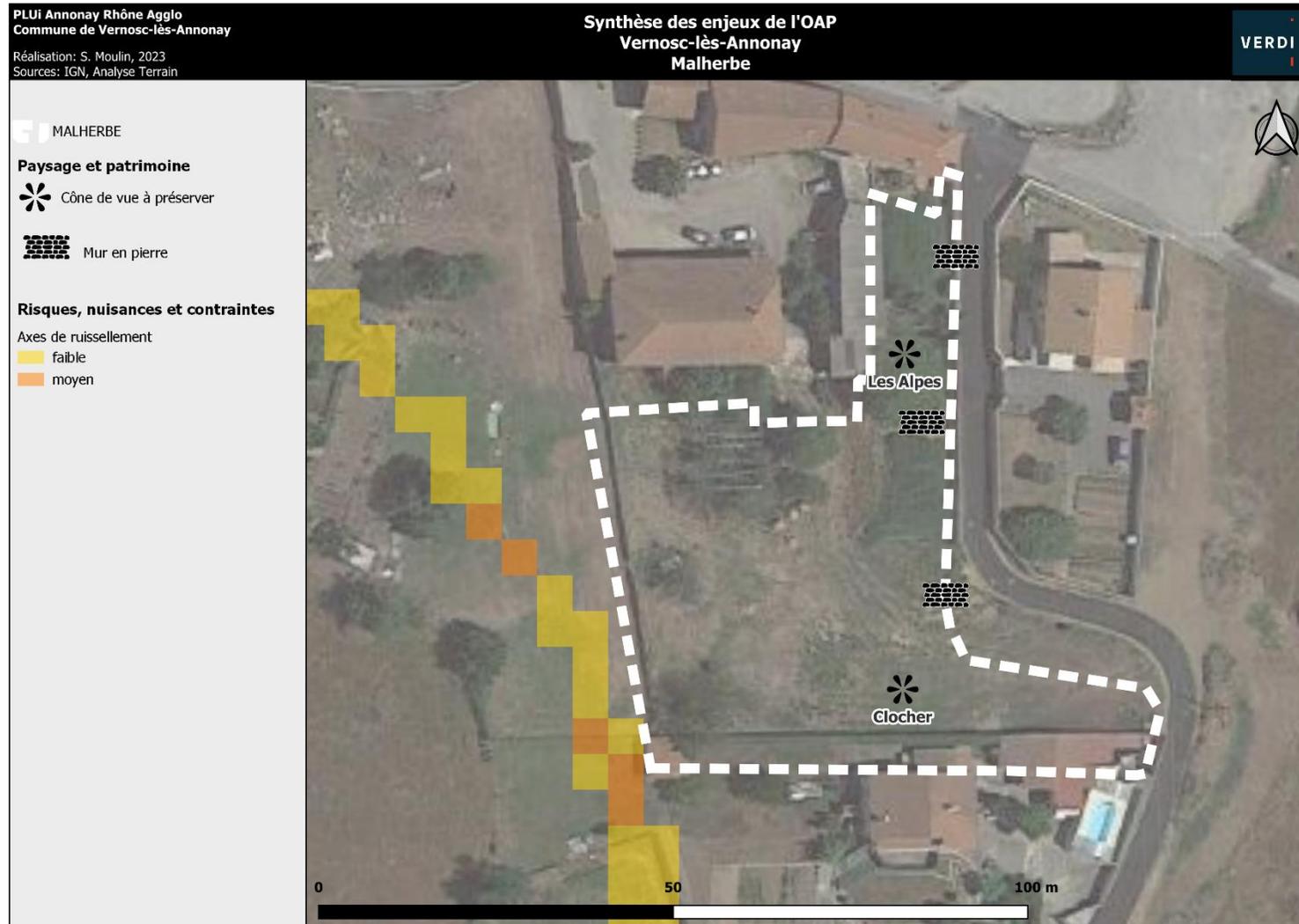
En matière de risque incendie, deux poteaux incendies sont situés à environ 50 m au Nord du site, rue d'Abraham.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE



3. Synthèse des enjeux



OAP n° 93 : Rue du Fraysse

1. Situation



L'OAP vue du Sud-Ouest



L'OAP vue du Sud-Ouest



Chemin en terre accédant à l'OAP



Cette OAP habitat, située en limite Ouest de l'enveloppe urbaine, jouxte le centre ancien.

Elle est entourée :

- . d'habitations et d'équipements au Nord et à l'Est,
- . au Sud par un hangar agricole
- . au Sud-Ouest de parcelles agricoles.

2. Éléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le centre-ancien par la rue des Fraisses puis par le chemin des Boscs.

L'accès au site peut se faire uniquement depuis le chemin de Boscs puis par un chemin en terre qui permet d'accéder ensuite à l'Ouest de l'OAP.

L'arrêt de bus le plus proche est situé à 600 m, place de la Poste.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est une friche agricole enherbée.

En matière de paysage, on note un point de vue vers le clocher de l'église de Vernosc-lès-Annonay à préserver.

D'un point de vue patrimonial, des murs en pierre sont présents au Nord et à l'Est du site.

Eau, risques, nuisances et contraintes

On note aucun risque ou contrainte n'impactant le site ou à proximité.

Les habitations au Nord ont des vues directes sur le site.

Biodiversité

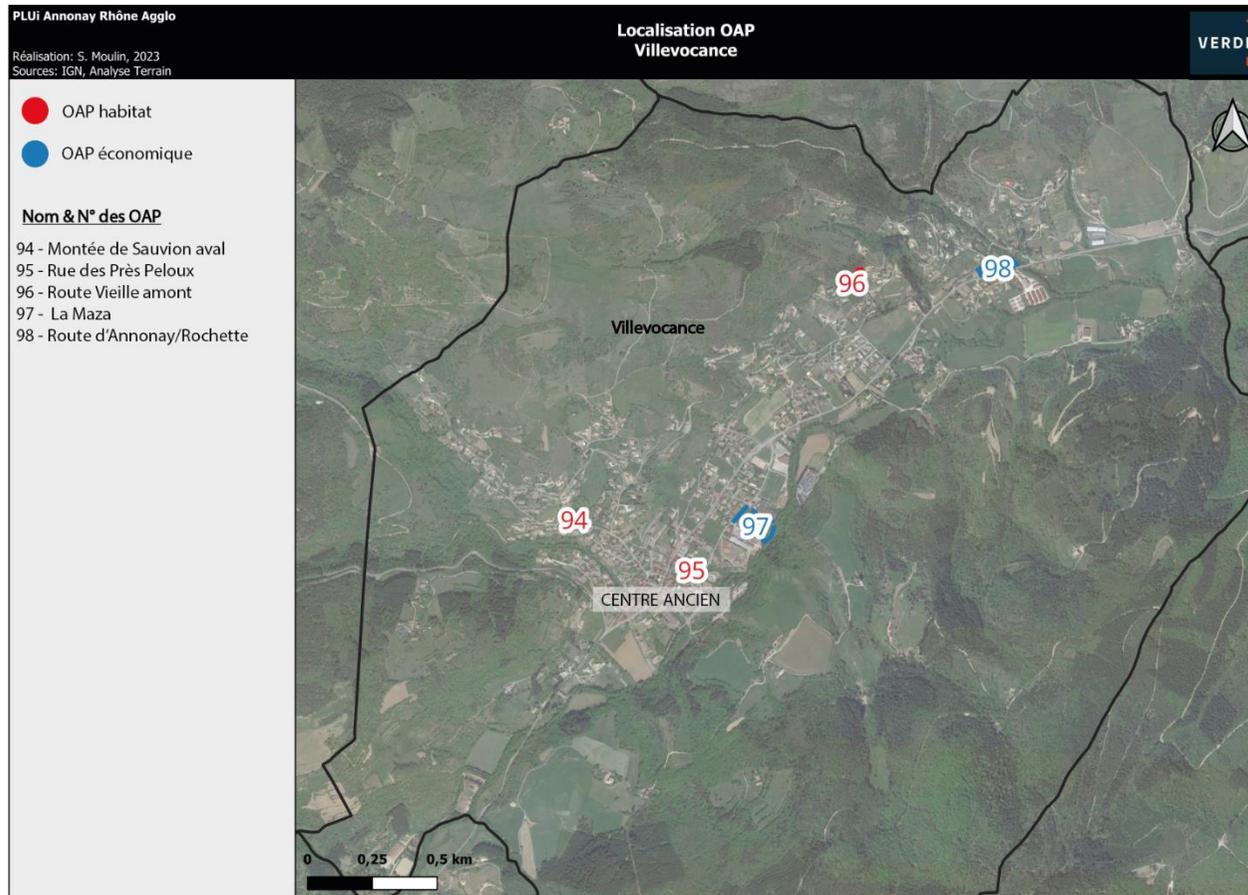
Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



08 VILLEVOCANCE

1. Localisation des OAP sectorielles



OAP n° 94 : Montée de Sauvion aval

1. Situation



Le site depuis la Montée de Sauvions



Le site depuis la Montée de Sauvions



Le site



Localisé au Nord-Ouest du centre ancien de Villevocance, sur les hauteurs de la commune, cette OAP habitat est située Montée de Sauvion.

Elle est bordée au Nord par des jardins et par des habitations. La Montée de Sauvion délimite le Sud de l'OAP.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le centre ancien de Villevocance par la rue des Fouilletières.

Le site est accessible uniquement par la Montée de Sauvion qui borde le Sud de l'OAP. L'arrêt de bus le plus proche est situé à environ 650 m, au niveau de la Mairie, rue de la Libération.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est marqué par une topographie importante. Il est composé de restanques et pelouses aménagées en terrasse et d'un cabanon en pierre.

En matière de paysage, on note un cône de vue vers le clocher de l'église de Villevocance, à préserver

En termes de patrimoine, on recense un cabanon agricole en pierre sur le site.

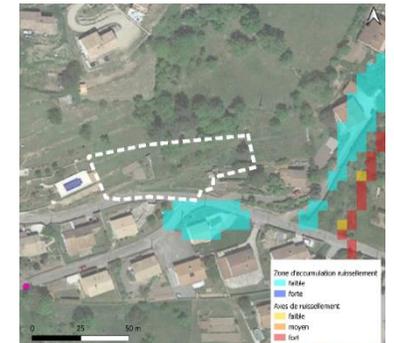
Eau, risques, nuisances et contraintes

Le risque ruissellement (aléa faible d'accumulation) est présent au Sud de l'OAP, au niveau de la Montée de Sauvion.

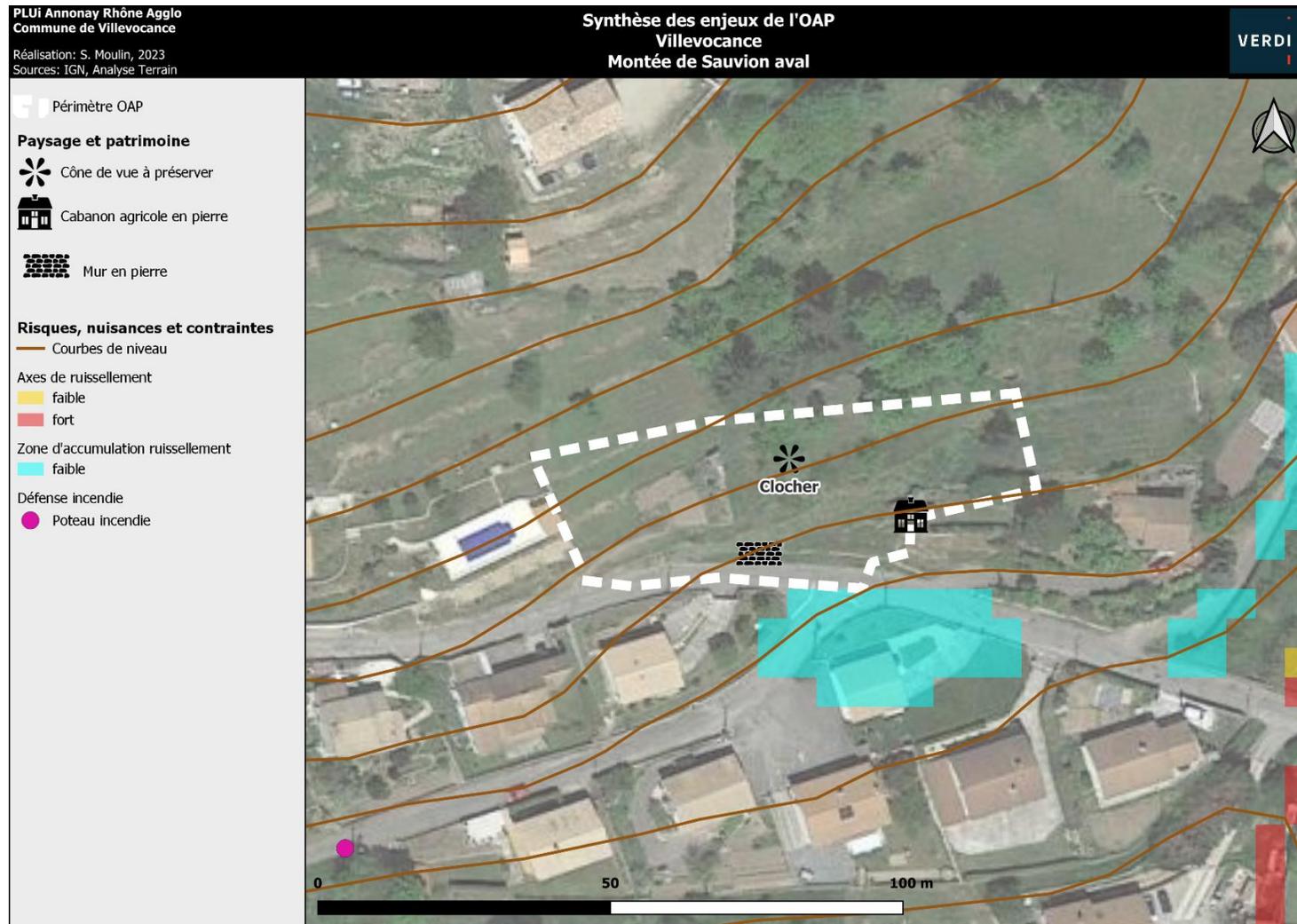
En matière de défense incendie, deux poteaux incendies sont à environ 80 et 150 m.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE



3. Synthèse des enjeux



OAP n°95 : Rue des Près Peloux

1. Situation



Le Chemin des Près Peloux et le mur en pierre



Le site



Mur en pierre et vue sur le clocher



Localisée à proximité immédiate du centre ancien de Villevocance, au Nord-Est de ce dernier, cette OAP habitat est située Chemin des Près Peloux.

Elle est bordée par des habitations et leur jardin, excepté à l'Est où elle est à proximité de la déchetterie, qui localisée de l'autre côté du Chemin des Près Peloux.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le centre ancien par la Rue du Moulin ensuite par la rue des Près Peloux puis le Chemin des Près Peloux.

Le site est accessible uniquement par le Chemin des Près Peloux.

L'arrêt de bus le plus proche est situé à environ 450 m au niveau de la Mairie.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est une pelouse ponctuée d'un arbre fruitier et entourée de murs en pierre. En matière de paysage, on note un point de vue vers le clocher de l'église de Villevocance, à préserver.

En termes de patrimoine, les murs en pierre qui entourent l'OAP sont à préserver.

Eau, risques, nuisances et contraintes

Le site est concerné par le risque retrait-gonflement des argiles (aléa faible).

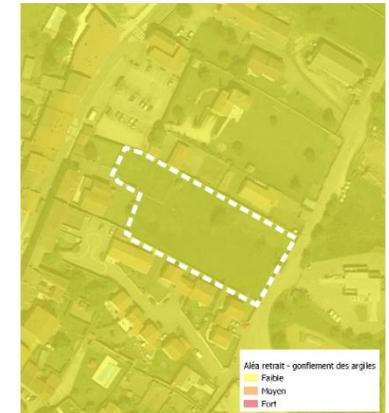
La déchetterie communale présente à quelques mètres à l'Est du site peut être source de nuisance olfactive.

Les habitations au Sud et à l'Ouest ont des visibilités directes sur le site.

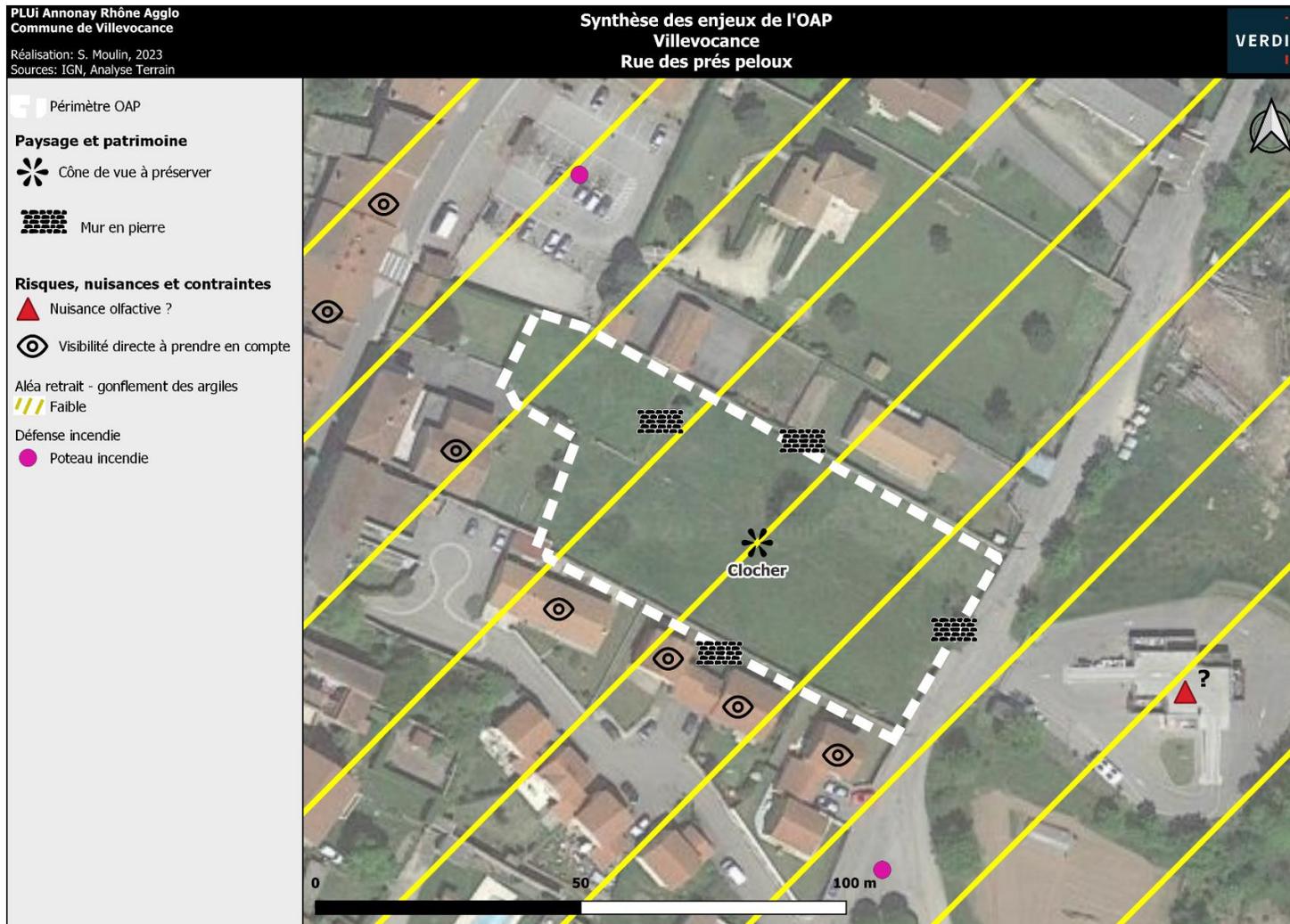
En matière de défense incendie, on note deux poteaux incendies présents tous deux à environ 25 m du site.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE



3. Synthèse des enjeux



OAP n°96 : Route Vieille Amont

1. Situation



Le site vu depuis la Route Vieille



L'accès au site



Le site vu depuis la Route Vieille



Localisée au Nord-Est du centre ancien ; dans le quartier du Terralet, cette OAP habitât est située Route Vieille.

Elle est bordée par un boisement au Nord et au Nord-Est ; par des habitations à l'Ouest, au Sud et à l'Est.

2. Éléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le centre ancien par la route d'Annonay (D121) puis par le Chemin de la Plaine et par le Petit Chemin de la Plaine, des routes étroites et sinueuses.

L'accès au site se fait uniquement depuis la Route Vieille, qui est étroite et sinueuse. A noter également un accès au site en pente ascendante.

L'arrêt de bus le plus proche est situé 650 m au Sud-Est, au niveau de la Route d'Annonay.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est marqué par une topographie importante. Il est composé d'herbes, arbustes et quelques arbres. Il est entouré de boisements au Nord et d'habitations éparses.

Aucune composante paysagère et patrimoniale n'impacte l'OAP.

Eau, risques, nuisances et contraintes

Aucun risque ou contrainte n'impacte l'OAP.

Les habitations à l'Est et à l'Ouest ont une visibilité directe sur le site.

En matière de risque incendie, deux poteaux incendie sont à proximité : environ 100 et 150 m. L'OAP est bordée par un espace boisé au Nord et Nord-Est (débranchement à prévoir).

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 97 : La Maza

1. Situation



Scierie au sud du site.



Le site (à droite) et le Chemin des Près Peloux (à gauche)



Localisée au Nord-Est du centre ancien de Villevocation, cette OAP économique est située Chemin des Près Peloux.

Elle est bordée au Nord et au Sud par des scieries ; à l'Ouest par des habitations ; à l'Est par le cours d'eau de la Cance et sa ripisylve ainsi que par un boisement.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le centre ancien par la Rue du Moulin puis par la rue des Près Peloux puis le Chemin des Près Peloux.

Le site est accessible uniquement par le Chemin des Près Peloux.

L'arrêt de bus le plus proche est situé à environ 400 m au niveau de la Mairie.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est une prairie enherbée et ponctuée de quelques arbres. Une haie est présente en limite Sud du site.

En matière de paysage, on note un point de vue vers le clocher de l'église de Villevocation à préserver.

Eau, risques, nuisances et contraintes

Le ruisseau de la Cante passe à quelques mètres à l'Est du site.

Le site est concerné par le risque retrait-gonflement des argiles (aléa faible).



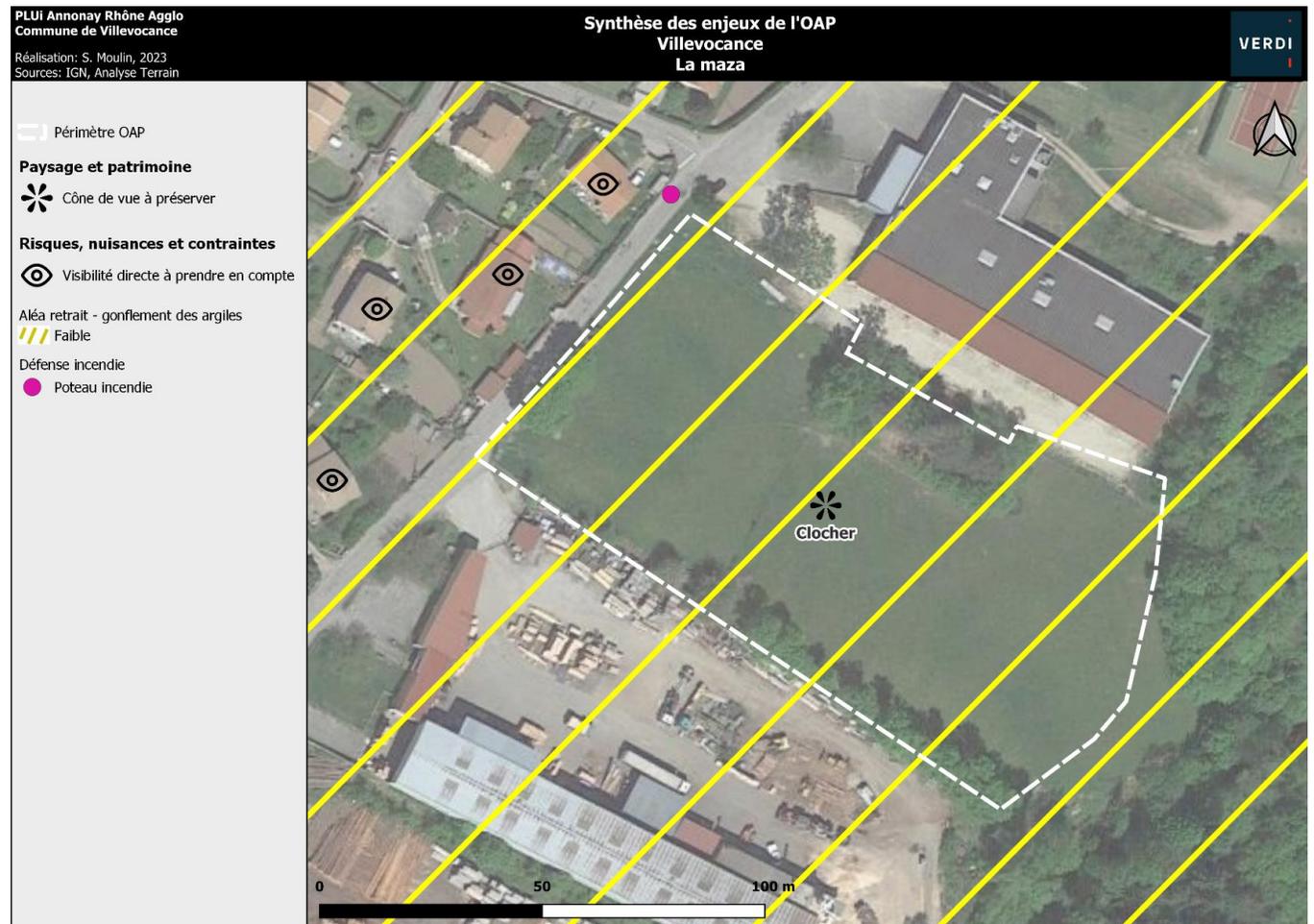
Les habitations à l'Ouest ont des visibilitées sur le site.

En matière de risque incendie, on recense un poteau incendie à proximité immédiate du site, au Nord-Est, chemin des Près Peloux.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 98 : Route d'Annonay à Villevocance

1. Situation



L'Est du site vu depuis le Nord-Ouest.



L'Ouest du site vu depuis le Nord-Ouest.



Le ruisseau du Moulin Laure



Localisée au Nord-Est du centre ancien de Villevocance, cette OAP économique est située le long de la Route d'Annonay (D121). Elle est bordée à l'Ouest par un chemin en pierre puis par des habitations ; au Nord et à l'Est par ruisseau du Moulin Laure ; au Sud-Est par une scierie et au Sud par des habitations.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le centre ancien de Villevocance par la route d'Annonay (D121).

Le site est accessible par deux routes :

- Par la route d'Annonay (D121) qui borde le Sud de l'OAP. A noter que c'est une route passante et la sortie sur cette route est sans visibilité ;
- Par un chemin en pierre au Nord-Est.

L'arrêt de bus le plus proche est situé à proximité immédiate du site, à quelques mètres, route d'Annonay.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est composé de parcelles enherbées, de la ripisylve du ruisseau et d'une butte en terre.

Aucune composante paysagère ou patrimoniale n'est à prendre en compte.

Eau, risques, nuisances et contraintes

Le ruisseau du Moulin Laure passe au Nord-Est du site.

Ce cours d'eau est un axe de ruissellement (aléa fort).



Le site est concerné par le risque retrait-gonflement des argiles (aléa faible).

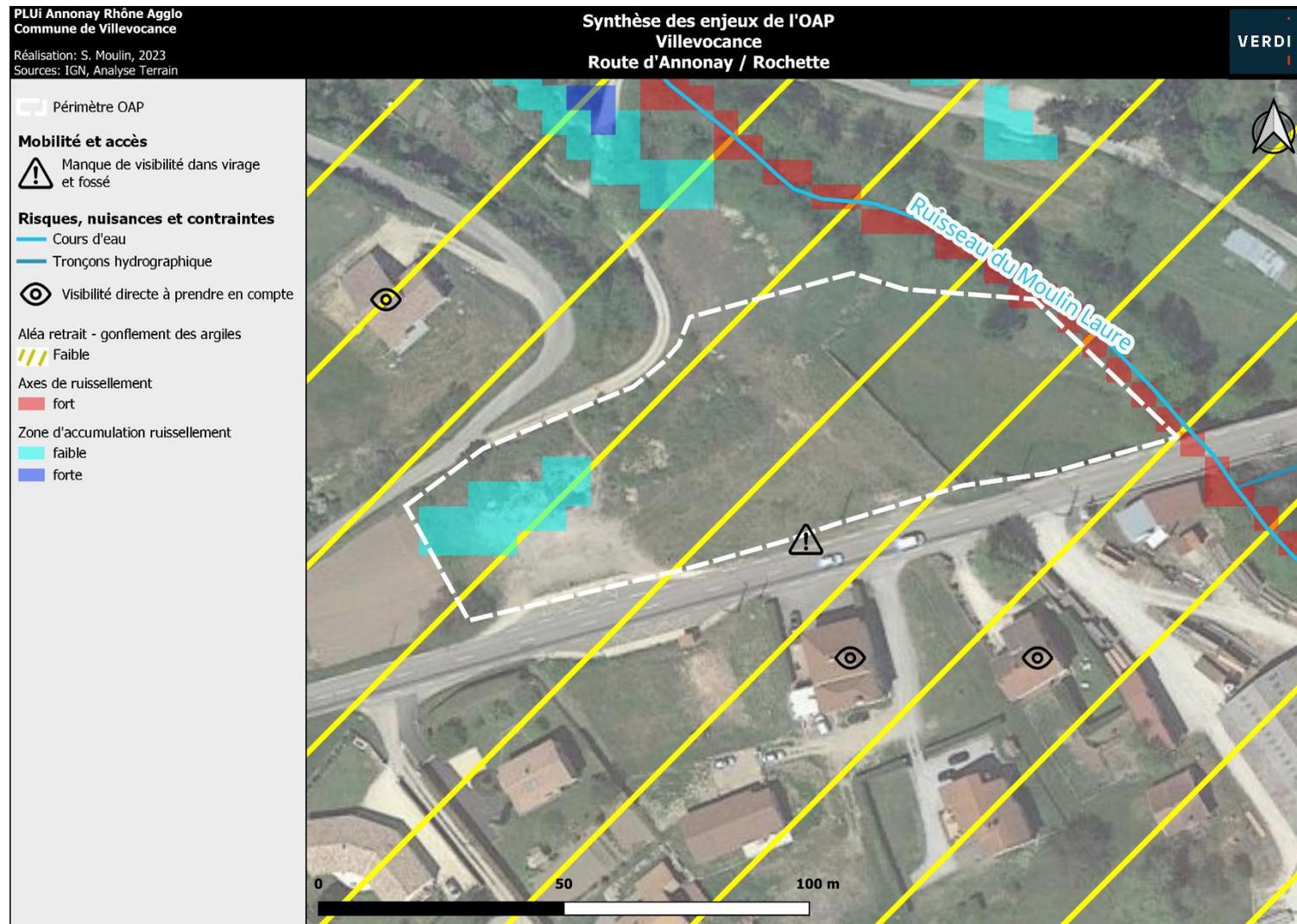


En matière de risque incendie, on recense un poteau incendie à 50 m à l'Est, route d'Annonay.

Biodiversité

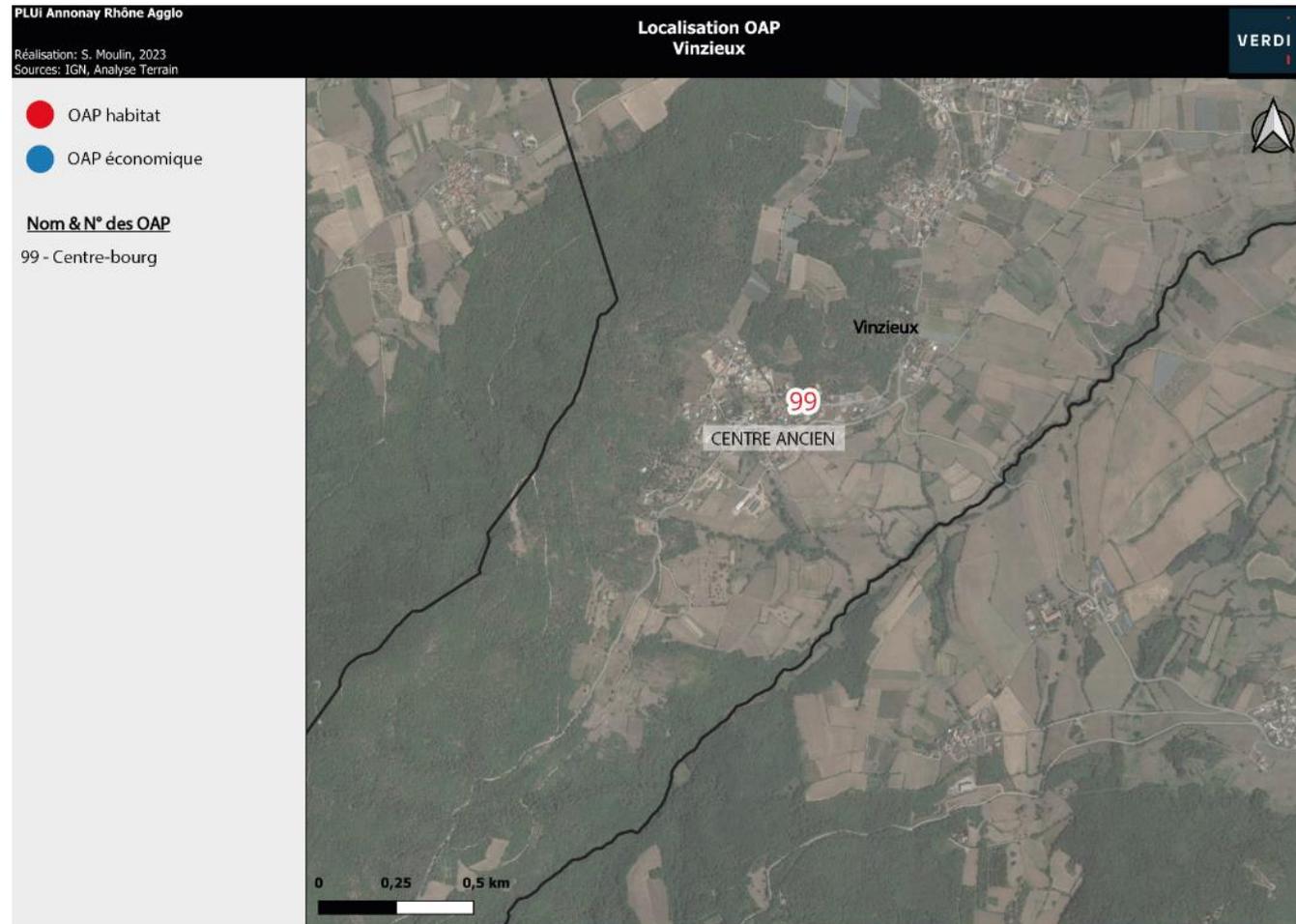
Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



09 VINZIEUX

1. Localisation des OAP sectorielles



OAP n° 99 : Centre Bourg

1. Situation



Le site vu depuis le Sud-Ouest



Le site vu depuis le Sud



Rue du repos et muret en pierre



Localisée à proximité du centre ancien, à quelques dizaines de mètres de l'église de Vinzieux, cette OAP habitat est située rue du Repos.

Elle est entourée d'habitations sauf au Nord où elle est bordée par un boisement.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'accès depuis le centre du village de Vinzieux se fait par la rue du Repos.

L'accès du site se fait par le sud, par la rue du Repos qui borde le sud de l'OAP. Cet accès est difficile car en pente.

L'arrêt de bus le plus proche est situé à environ 400 m à l'Est, rue de la Maze.

Contexte paysager et patrimonial

Le site est une pelouse ponctuée de quelques arbres.

En matière de paysage, deux points de vue à préserver sont à noter :

- Vers le Grand Paysage et les Alpes, vers l'Est
- Vers le clocher de l'église de Vinzieux ; situé à quelques mètres à l'Ouest

En termes de patrimoine, des murets en pierre sont à conserver le long de la rue du Repos.

Eau, risques, nuisances et contraintes

Une ligne électrique et un pylône électrique sont présents sur le site.

Les habitations à l'Ouest et à l'Est ont une visibilité directe sur le site.

L'OAP est bordée par un espace boisé au Nord (débroussaillage à prévoir).

En matière de défense incendie, on recense un poteau incendie à environ 50 m à l'Ouest.

Biodiversité

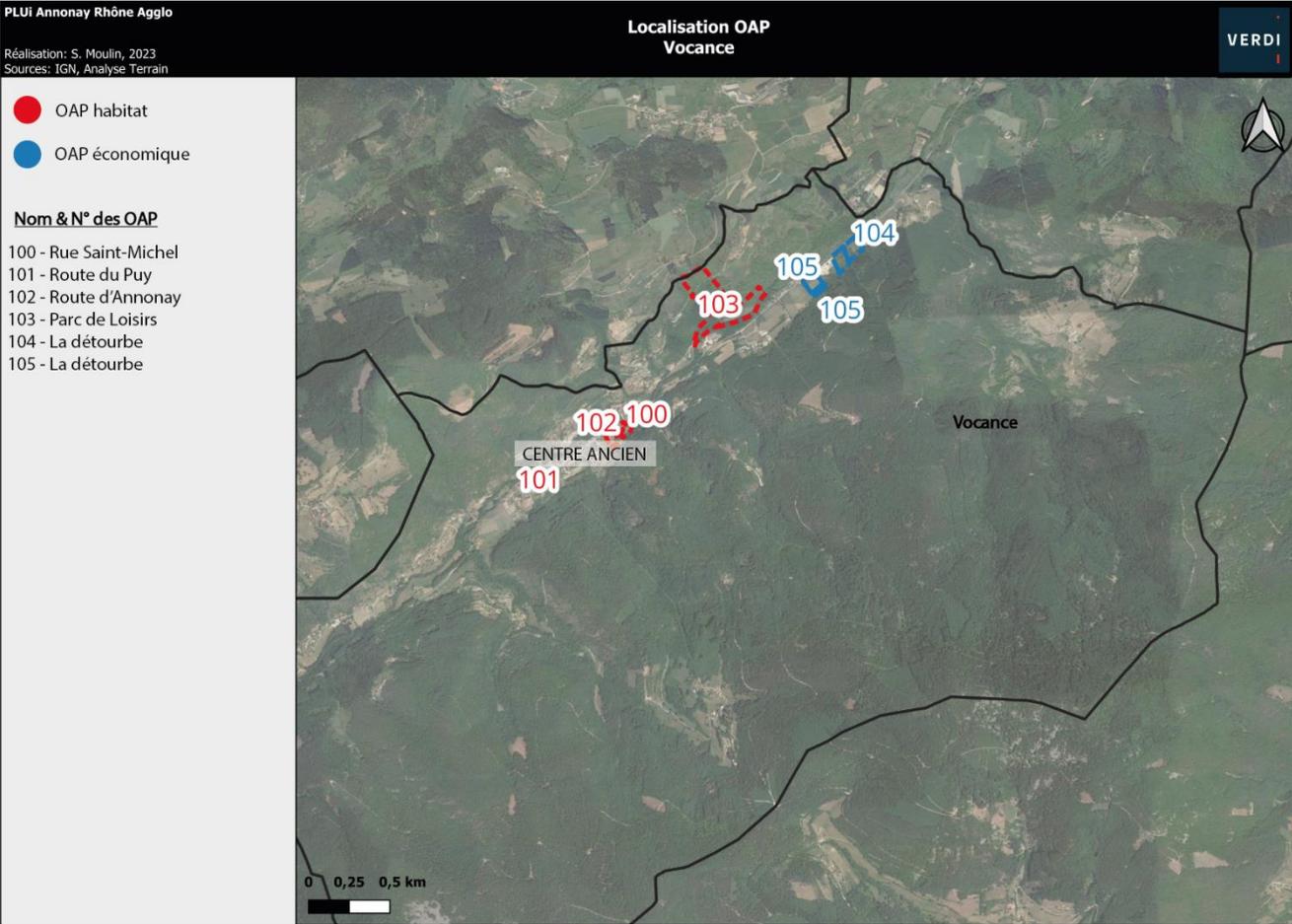
Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



10 VOCANCE

1. Localisation des OAP sectorielles



OAP 100 : Rue Saint-Michel

1. Situation



L'OAP depuis la D121 : partie nord



L'OAP depuis la rue Saint-Michel



La rue Saint-Michel et la haie



Localisée au nord-est du centre ancien de Vocance, cette OAP habitat est située entre la route d'Annonay (D121) et la rue Saint-Michel. Ces deux routes la délimitent au Nord, au Sud et au Sud-Est. Des habitations délimitent l'OAP à l'Ouest et au Nord-Est. L'OAP présente un faible dénivelé.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le village de Vocance par la route d'Annonay (D121).

L'accès peut se faire par deux routes :

- Par la route d'Annonay (D121). On note un manque de visibilité pour sortir de l'OAP.
- Par la rue Saint-Michel. C'est une route secondaire non passante.

On note un arrêt de transport en commun à quelques mètres au Nord-Est de l'OAP.

Contexte paysager et patrimonial

L'OAP est une parcelle enherbée.

D'un point de vue paysager, deux points de vue sur le clocher de l'église du village (en direction du sud-ouest) sont à noter : depuis le nord et depuis le sud-est de l'OAP.

Une haie sépare la rue Saint-Michel de l'OAP.

D'un point de vue patrimonial, l'OAP est concernée par la SUP relative au monument historique « château » à Vocance.



Eau, risques, nuisances et contraintes

Deux risques sont à prendre en compte.

Le risque ruissellement : la moitié Sud et Est du site est en aléa faible.

La commune de Vocance est entièrement classée en risque feu de forêt très fort.

L'ensemble du secteur de l'OAP est classé en aléa faible du risque retrait et gonflement des argiles.

Bien que la D121 ne soit pas classée en route à grande circulation, cette route départementale reste fréquentée, notamment par de nombreux camions. Cela peut engendrer une nuisance sonore.



Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 101 : Route du Puy



L'OAP depuis la D121



Dépôt de matériaux sur l'OAP



Hangar industriel à l'Ouest de l'OAP

Situation



Localisée au Sud-Ouest du centre ancien de Vocance, cette OAP habitat est bordée par la route du Puy (D121). Cette route délimite l'OAP au Sud, à l'ouest se trouve un hangar. Le Nord de l'OAP est bordé par une habitation et des collines boisées. On trouve une scierie à l'Est.

L'OAP ne présente pas de dénivelé.

1. Eléments de contexte

Mobilité, déplacements et accès

L'OAP est accessible par le village de Vocance par la route du Puy (D121). L'accès peut se faire par une seule route :

- Par la route du Puy (D121)

On ne note aucun transport en commun à proximité de l'OAP.

Contexte paysager et patrimonial

L'OAP est constituée d'une décharge de matériaux à l'Ouest et un petit boisement à l'Est.

En matière de paysage, un point de vue sur le clocher de l'église du village est à noter : depuis l'ensemble de l'OAP (en direction du Nord-Est).

Eau, risques, nuisances et contraintes

Le risque ruissellement: les limites Est et Sud de l'OAP sont en aléa faible.

La commune de Vocance est entièrement classée en risque feu de forêt très fort.

L'ensemble du secteur de l'OAP est classé en aléa faible risque retrait et gonflement des argiles.



La partie Sud-Ouest de l'OAP est une zone de stockage de déchet, il existe une potentielle pollution des sols.

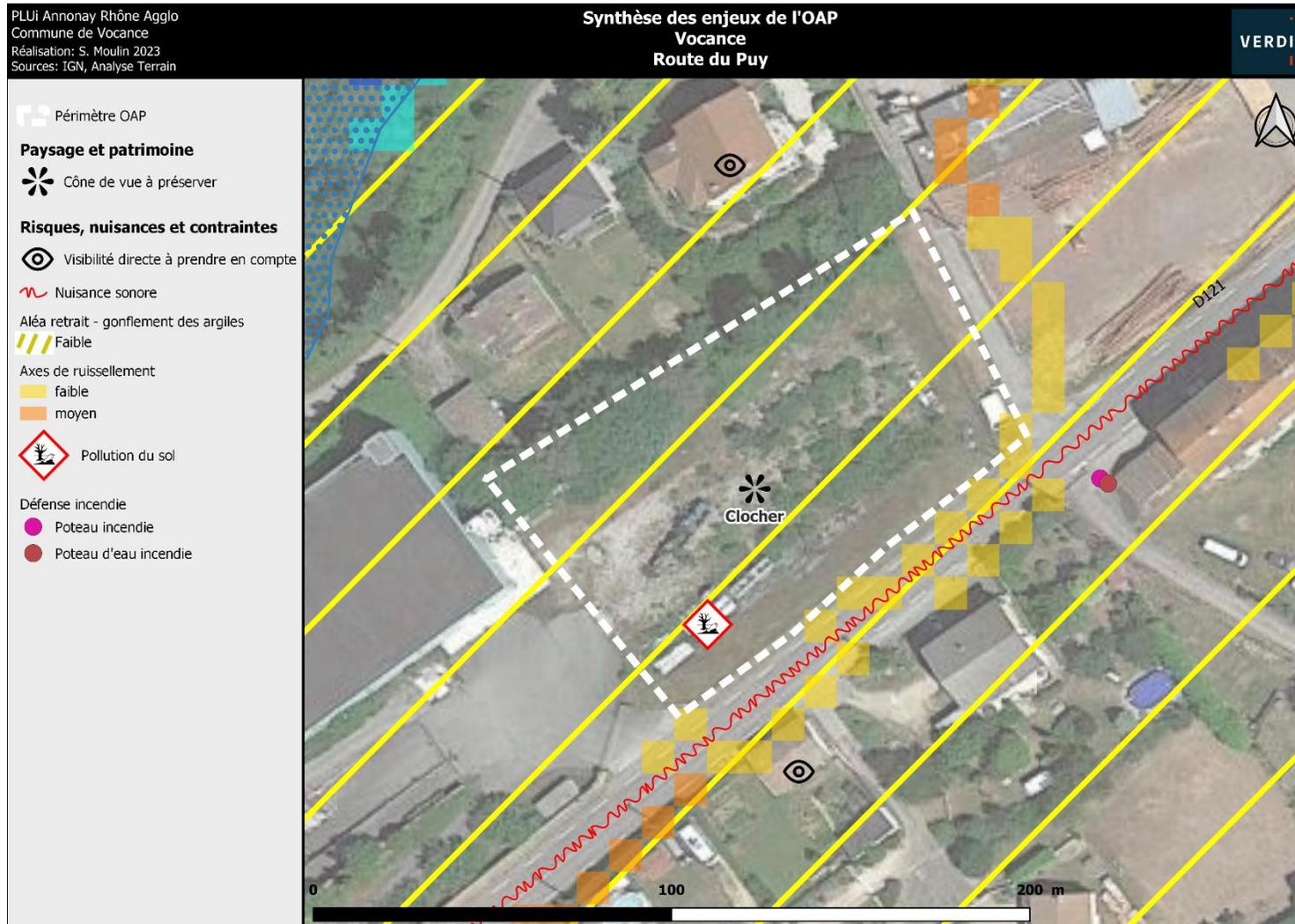
Bien que la D121 ne soit pas classée en route à grande circulation, cette route départementale reste fréquentée, notamment par de nombreux camions. Cela peut engendrer une nuisance sonore.

Biodiversité

Voir expertise NATURAE



2. Synthèse des enjeux



OAP 102 : Route d'Annonay

1. Situation



L'OAP depuis la D121 : partie Nord



Haie à préserver et vue sur le clocher depuis la rue Saint-Michel



OAP depuis la Rue Saint-Michel



Localisée au nord-est du centre ancien de Vocance, cette OAP habitat est située entre la route d'Annonay (D121) et la rue Saint-Michel. Ces deux routes la délimitent au Nord, au Sud et au Sud-Est. Des habitations délimitent l'OAP à l'Ouest et au Nord-Est.

L'OAP présente un faible dénivelé.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le village de Vocance par la route d'Annonay (D121).

L'accès peut se faire par deux routes :

- Par la route d'Annonay (D121). On note un manque de visibilité pour sortir de l'OAP.
- Par la rue Saint-Michel. C'est une route secondaire non passante mais étroite, l'accès est difficile

On ne note aucun transport en commun à proximité de l'OAP.

Contexte paysager et patrimonial

L'OAP est une parcelle enherbée.

En matière de paysage, deux points de vue sur le clocher de l'église du village (en direction du sud-ouest) sont à noter : depuis le nord et depuis le sud-est de l'OAP.

Une haie sépare la rue Saint-Michel de l'OAP.

D'un point de vue patrimonial, l'OAP est concernée par la SUP du monument historique « château » à Vocance.



Eau, risques, nuisances et contraintes

Deux risques sont à prendre en compte.

Le risque ruissellement: la moitié Sud et Est du site est en aléa faible.

La commune de Vocance est entièrement classée est risque feu de forêt très fort.

L'ensemble du secteur de l'OAP est classé en aléa faible du risque retrait et gonflement des argiles.



Bien que la D121 ne soit pas classée en route à grande circulation, cette route départementale reste fréquentée, notamment par de nombreux camions. Cela peut engendrer une nuisance sonore



Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 103 : Parc de loisirs

1. Situation



L'OAP depuis la D570B : partie Nord



Route d'accès D570B, en direction du village de Vocance



Localisée au Nord-Est du centre ancien de Vocance, cette OAP tourisme est située entre la route d'Annonay (D121) et la route D570B. La route de Pouillas traverse l'OAP. L'OAP est délimitée par des boisements et champs ainsi qu'une scierie au Sud-Est. L'OAP est située en limite communal de Vocance. L'OAP présente un fort dénivelé.

2. Élément de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le centre du village par la route de Pouillas.

L'accès peut se faire par deux routes :

- Par la route de Pouillas : c'est une route secondaire non passante mais très étroite
- Par la route d'Annonay : en empruntant l'accès à la scierie

Un arrêt de bus se situe au Sud de l'OAP, sur la route d'Annonay (D121).

Contexte paysager et patrimonial

L'OAP est un espace boisé.

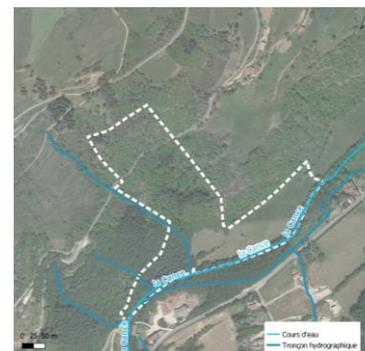
Aucun point de vue n'est répertorié.

Un ensemble boisé (au Nord de l'OAP et au Sud-Ouest) se situe sur l'OAP.

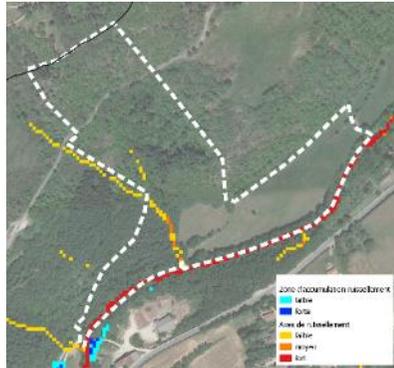
Eau, risques, nuisances et contraintes

2 risques sont à prendre en compte.

Le risque inondation : la limite sud de l'OAP fait partie du PPRi de la Cance (débordement de la Cance). Ce cours d'eau borde le Sud et Sud-Est de l'OAP.



Le risque ruissellement: le Sud de l'OAP est en aléa fort, un aléa faible à moyen est à noter au Nord au Sud de l'OAP.



Le Sud de l'OAP est classé en aléa faible du risque de retrait et gonflement d'argile.

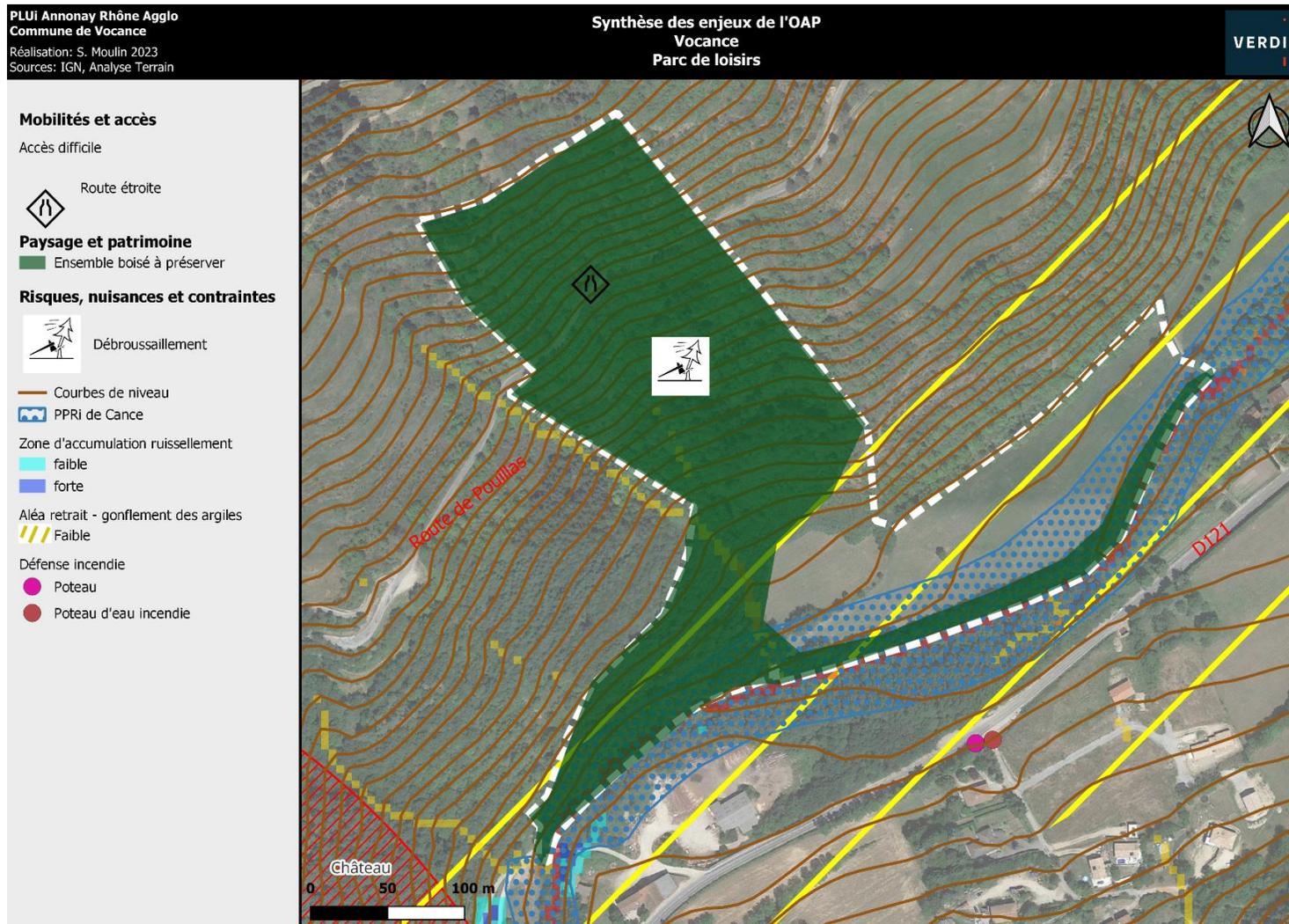
L'OAP est bordée par un espace boisé au Nord-Est, cela doit être pris en compte avec un débroussaillage à prévoir.

En matière de défense incendie, 6 poteaux incendies sont présents le long de la D121 (entre 50 et 80 mètres à vol d'oiseau).

Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 104: La Détourbe

1. Situation



L'OAP depuis le champ agricole limitrophe à l'Est



Route d'accès D121, en direction du village de Vocance



Localisée au Nord-Est du centre ancien de Vocance, cette OAP économique est située en bordure de la route d'Annonay (D121) (au Nord). Au sud de l'OAP se trouve un espace boisé. On retrouve une scierie à l'Ouest de l'OAP et un champ agricole à l'Est.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le village de Vocance par la route d'Annonay (D121). L'accès peut se faire par une unique route : la Route d'Annonay (D121), on note un manque de visibilité pour sortir de l'OAP.

L'arrêt de bus le plus proche se situe à 250m à vol d'oiseau, route d'Annonay, au Nord-Est de l'OAP.

Contexte paysager et patrimoniale

L'OAP est constituée d'une prairie enherbée et possède quelques boisements.

Aucun élément de paysage ou de patrimoine n'est à noter sur l'OAP ou à proximité.

Eau, risques, nuisances et contraintes

L'OAP est traversée par un cours d'eau temporaire identifié comme un axe de ruissellement (aléa faible et moyen).



L'ensemble du secteur OAP est classé en aléa faible du risque retrait et gonflement des argiles

L'OAP est bordée par un espace boisé au Sud (débroussaillage à prévoir).

Les quatre poteaux incendies les plus proches sont les suivants : 2 poteaux à 450m à vol d'oiseau le long de la D121 et 2 poteaux à 450 m à vol d'oiseau, au lieu-dit Dauphin.



Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux



OAP n° 105: La Détourbe

1. Situation



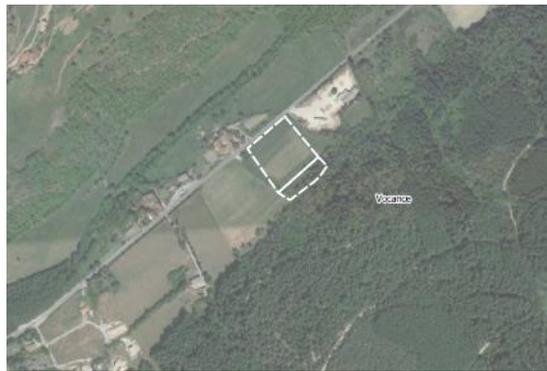
L'OAP depuis le chemin d'accès à l'espace boisé



Scierie à l'Est de l'OAP



Route d'accès à l'OAP : Route D121



Localisée au Nord-Est du centre ancien de Vocance, cette OAP économique est située en bordure de la route d'Annonay (D121) (au Nord). Au sud de l'OAP se trouve un espace boisé. On retrouve une scierie à l'Est de l'OAP et un champ agricole à l'Ouest.

2. Eléments de contexte

Mobilités, déplacements et accès

L'OAP est accessible depuis le village de Vocance par la route d'Annonay (D121). L'accès peut se faire par une unique route : la Route d'Annonay (D121), on note un manque de visibilité pour sortir de l'OAP.

L'arrêt de bus le plus proche se situe à 300m à vol d'oiseau, route d'Annonay, au Nord-Est de l'OAP.

Contexte paysager et patrimonial

L'OAP est une parcelle enherbée au Nord et un boisement au Sud.

Le boisement au Sud de l'OAP est à préserver.

Eau, risques, nuisances et contraintes

Le risque ruissellement est présent sur l'OAP : aléa faible à moyen au niveau de sa limite Nord.

L'ensemble du secteur OAP est classé en aléa faible du risque retrait et gonflement des argiles

L'OAP est située sur un espace boisé au Sud (déboisement à prévoir). 2 poteaux incendie sont à 190 m à vol d'oiseau de l'OAP, le long la D121.



Biodiversité

Voir expertise NATURAE

3. Synthèse des enjeux

